Bulletin municipal 2025

Val-d'Oire-et-Gartempe



P 3
LE MOT DU MAIRE
et ses vœux pour 2025

P 11
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

P 32
LES LABELS NATIONAUX

P 48
LES MANIFESTATIONS
en 2025

VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

sommaire

Le mot du Maire.....P 3
Le Conseil Municipal.....P 4
Le Compte financier unique 2023.....P 5
Le budget primitif 2024.....P 6
Tarifs communaux.....P 7
État civil.....P 8
Un enjeu crucial.....P 10
La maîtrise de l'énergie.....P 11
Travaux et investissements 2024.....P 13
Les subventions aux associations.....P 21
Les associations.....P 22
Les artisans et les commerçants.....P 24
Les hébergements.....P 30
Les labels nationaux.....P 32
La biodiversité.....P 34
Les numéros utiles.....P 36
Déchetterie et encombrants.....P 38
Les consultations avancées HIHL.....P 39
La collectes des ordures ménagères.....P 40
L'assainissement.....P 41
Ça s'est passé en 2024.....P 42
Les manifestions 2025.....P 48
Infos pratiques.....P 49
Mon logement.....P 50

Les informations des rubriques Artisans/Commerçants, Hébergements et N° utiles sont issues des informations détenues et connues par la Mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe et/ou sont validées par les élus.

Les créations, cessations d'activité ou modifications non signalées en mairie ne peuvent pas de ce fait être mises à jour dans le présent bulletin municipal. Pour toutes absences ou inexactitudes, veuillez les signaler à la mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe afin qu'elles soient corrigées dans la prochaine édition. Merci pour votre compréhension.

Les outils

de Val-d'Oire-et-Gartempe

GET IT ON Google Play

Download on the App Store





Le mot du Maire

**Mesdames, Messieurs,
Chers Administrés,**

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal riche de diverses informations communales et associatives, j'adresse mes remerciements à la commission relations publiques, bulletin municipal et site internet pour l'élaboration de celui-ci.

Nous ne pouvons rester indifférents au contexte actuel de notre pays, ni du monde.
On constate la persistance des guerres, aux portes de l'Europe, au Moyen-Orient, mais aussi dans le reste du monde, avec leurs drames, leurs trop nombreux morts (des soldats mais aussi des civils et notamment des enfants : des innocents). Mais quand préférerons-nous le dialogue et l'échange plutôt que toute cette violence ?

Pour notre pays, 2024 aura connu un moment de liesse avec les Jeux Olympiques. Nous pouvons être fiers de leur organisation et de la réussite de nos sportifs.
La situation politique de la France, mais aussi sa situation économique font que beaucoup de citoyens en subissent les conséquences et s'enfoncent de plus en plus dans la précarité.
Notre dette est désormais abyssale. Moi qui, comme vous tous, souhaite laisser à nos enfants une situation pour que leur vie soit meilleure, eh bien je constate malheureusement que nos responsables politiques ne leur promettent que sueurs, efforts et sacrifices non seulement pour eux mais aussi pour les générations à venir.
Ce n'est pas possible de toujours vivre à crédit.
Je tiens cependant à vous rassurer, ce n'est pas le cas du budget de votre collectivité. Depuis que je suis maire et avec le soutien des élus, j'ai toujours veillé à l'état de nos finances. J'ai toujours construit et souhaité des budgets rigoureux et parfaitement exécutés. Vous pourrez d'ailleurs le constater en prenant connaissance des très nombreux investissements réalisés en 2024. Être rigoureux, ne veut pas dire ne rien faire.
Nous réalisons ces investissements grâce à la recherche et l'obtention de subventions et surtout grâce à notre capacité d'autofinancement issue des bons résultats dégagés chaque année. Ces réalisations se font sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe et je suis persuadé qu'elles n'auraient pas pu être toutes réalisées si les quatre communes n'avaient pas fusionné.

J'ai en revanche un très grand regret, une immense déception. En effet, la perte de respect, les incivilités, les dégradations en tout genre, les casses, les déchets abandonnés, les animaux errants, les conflits de voisinage, les exigences des uns et des autres sont très préjudiciables et empoisonnent le bien vivre ensemble qui doit pourtant être l'affaire de tous.

Quoi qu'il en soit, la vie continue malgré tout. Nous devons continuer d'avancer et d'avoir des projets pour sans cesse améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir. Je pense plus particulièrement à la jeunesse.
Gardons espoir en l'avenir.
Sachez que c'est dans cet état d'esprit que vos élus et les agents municipaux restent mobilisés pour conduire nos projets et poursuivre le travail entrepris avec comme but : « Le bien vivre ensemble ».

L'ensemble des Membres de Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2025.



André DUBOIS

Maire de Val-d'Oire-et-Gartempe

> « Nous devons continuer d'avancer et d'avoir des projets pour sans cesse améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir. Je pense plus particulièrement à la jeunesse.
> Gardons espoir en l'avenir. »

Les réunions
en 2024

Le Conseil Municipal


André Dubois
Maire


Daniel David
1er Adjoint


Bernard Desplombins
Conseiller Municipal


Fabrice Nivard
Maire délégué de Darnac


Lucette Lalue
2ème Adjointe


Philippe-Pierre Darras
Conseiller Municipal


Georges Rey
Maire délégué de St Barbant


Jean-François Dupont
3ème Adjoint


Jean-Bernard Savignat
Conseiller Municipal


Jérôme Compain
Conseiller Municipal


Elina Brie
Conseillère Municipale


Alain Pailler
Conseiller Municipal


Aurélien Demousseau
Conseiller Municipal


Emmanuelle Chrétien
Conseillère Municipale


Jean-Paul Lavaud
Maire déléguéde Thiat


Marie-Thérèse Malejac
4ème Adjointe


Marie Labrousse
Conseillère Municipale


Jean-Marie Delage
5ème Adjoint


Claudine Laurent-Dussy
Conseillère Municipale


Gaelle Mignon Martin
Conseillère Municipale


Marie Bujon Thimonnier
Conseillère Municipale


Colette Londeix
6ème Adjointe


Christine Seguy
Conseillère Municipale

Les contacts pour la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe

Le Maire sur rendez-vous.

Les Adjoints lors de leur permanence de 11h à 12h :

Daniel DAVID le lundi,
Jean-François DUPONT le jeudi.

Les réunions en 2024

26 Février 2024
22 Mars 2024
11 Avril 2024
15 Juillet 2024
11 Octobre 2024
29 Octobre 2024
13 Décembre 2024

Les comptes rendus de ces réunions sont consultables en Mairie ou sur le site internet de Val-d'Oire-et-Gartempe :
https//val-doire-et-gartempe.fr



Le compte

financier unique 2023

Les comptes financiers uniques de l'exercice 2023 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal dans sa séance du 22 Mars 2024.
Le compte financier unique est la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus. Il se substitue au compte administratif. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année. Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte financier unique qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Section de fonctionnement

En fonctionnement, l'année 2023 se caractérise par une augmentation de 5,15% des recettes. Les dépenses, grâce à une bonne maîtrise du coût de l'énergie (impact de l'extinction nocturne de l'éclairage et maîtrise des charges de personnel) n'ont augmenté que de 1,45%. Le résultat, 802 379 €, continue de se situer à un excellent niveau et permettra de continuer d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

Section d'investissement

État de la dette :
Durant l'année 2023, la commune a continué à se désendetter.
L'encours de la dette (capital restant dû sur prêt) sur le budget principal s'élevait **à 94 320 € au 31/12/2023 soit 56 € par habitant contre 562 € pour les communes de la même strate (500 à 2000 habitants).**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DÉPENSES	**1 510 743**
Dont :	
Charges à caractère général	563 827
Charges de personnel	639 013
Atténuation de produit	566
Autres charges de gestion courantes	150 443
Charges financières (intérêts emprunts)	3 709
Charges exceptionnelles	115
Opérations d'ordre des immobilisations cédées	202 304
Opérations d'ordre entre sections	34 666
Soldes des réalisations exercice	**802 379**
Résultat reporté	**511 441**
Résultat cumulé	**131 3821**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
TOTAL DÉPENSES	**1 424 385**
Dont :	
Travaux	1 317 531
Emprunts et dettes assimilées	22 210
Opérations pour compte de tiers	17 538
Soldes des réalisations	**- 282 037**
Résultats antérieurs reportés	**956 567**
Résultat de clôture	**674 530**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL RECETTES	**2 313 122**
Dont :	
Atténuation de charges de personnel	43 501
Produits, services et ventes diverses	91 375
Impôts et taxes	950 047
Dotations et participation de l'état ou autres	967 509
Autres produits de gestion courante (loyers,...)	140 958
Produits exceptionnels	35 827

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
TOTAL RECETTES	**1 424 385**
Dont :	
Subventions (département, état, région)	147 003
TVA récupérée, excédent de fonctionnement	1 91 267
Excédent de fonctionnement capitalisé	650 000
Cautions logements	1 795
Opération d'ordre des immobilisations cédées	202 304
Opérations d'ordre entre sections	34 666

Le budget
primitif 2024

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024.
Il s'équilibre à 2 698 302 € au fonctionnement et à 2 744 167 € à l'investissement.
Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2023 soit : 33,91 % pour le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, 43,00 % sur les propriétés non bâties et 9,96 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 305 834
Charges de personnel	728 700
Atténuation de produit	600
Autres charges de gestion courante	173 544
Charges financières (intérêts emprunts)	3 958
Charges exceptionnelles	1 000
Opérations d'ordre entre sections	34 666
Virement à la section d'investissement	450 000
TOTAL	**2 698 302**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Travaux avec reste à réaliser	2 719 702
Emprunts et dettes assimilées	24 465
Opérations pour compte de tiers	0
TOTAL	**2 744 167**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement reporté	581 820
Atténuation charges de personnel (arrêts maladie...)	30 000
Produits, services et ventes diverses	67 560
Impôts et taxes	944 679
Dotations et participation de l'État ou autres	963 758
Autres produits de gestion courante (loyers,...)	110 485
Produits exceptionnels	0
TOTAL	**2 698 302**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de la section d'investissement	674 530
Virement de la section de fonctionnement	450 000
Subventions (Département, État, Région)	852 971
TVA récupérée, excédent de fonctionnement	0
Affectation de résultat	732 000
Opérations pour compte de tiers	0
Opérations d'ordre entre sections	34 666
TOTAL	**2 744 167**



Tarifs 2025

de Val-d'Oire-et-Gartempe

Garderie	Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 35 **Tarif : 3.50 € par jour avec maxi 40.00 € mensuel**
Cantine	Prix du repas : **2.35 €** pour enfants // **5.30 €** pour adultes
Cimetière	Location mensuelle du caveau communal : **10 €/mois** Concession perpétuelle : **55 € le m²** Columbarium : 30 ans : 550 € - 50 ans : **700 €** Cavurnes (Délibération CM du 14 Avril 2022) : 30 ans : 800 € - 50 ans : **1 000 €** Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thiat (Délibération du CM du 19 octobre 2023) : **1 872 €** (+ montant de la concession)
Groupe électrogène	**150 €** par jour hors carburant (à charge du locataire) avec **caution de 1000 €**
Tables en bois et bancs	Location gratuite avec **caution de 50 €** Livraison de tables ou chaises aux particuliers **facturée 30 €**
Sonorisations	Réservées aux associations avec une **caution de 200 €** et désignation d'un responsable pour celle de Bussière-Poitevine
Salles polyvalentes	**1°) Habitants de la commune :** - Salle Jacques Brel grande salle : Sans chauffage : **155 € -** Avec chauffage **185 €** - Salle Jacques Brel petite salle : Sans chauffage : **50 € -** Avec chauffage **70 €** - Salle Jacques Brel cuisine : **80 €** - Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : Sans chauffage **70 € -** Avec chauffage **100 €** - Cuisines des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : **30 €** - Salles d'associations de Darnac et de Saint-Barbant : Sans chauffage : **40 € -** Avec chauffage **60 €** **2°) Habitants ou associations hors commune** - Salle Jacques Brel grande salle : Sans chauffage : **220 € -** Avec chauffage **250 €** - Salle Jacques Brel petite salle : Sans chauffage : **100 € -** Avec chauffage **120 €** - Salle Jacques Brel cuisine : **110 €** - Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : Sans chauffage **105 € -** Avec chauffage **135 €** - Cuisine des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : **40 €** **3°) Associations de la commune** **La location des salles est gratuite avec facturation du ménage à 20 € de l'heure** - Salle Jacques Brel de Bussière-Poitevine : grande salle : 3 heures / Cuisine : 2 heures - Autres salles de la commune : 1 heure + cuisine : 1 heure - Salles associations de Darnac, de Saint-Barbant et de Thiat : 0 heure *Précision est ici faite que, si plusieurs associations utilisent la même salle plusieurs jours en suivant (week-end ou jours fériés) et que les agents communaux ne peuvent pas intervenir entre ces jours pour faire le ménage, les frais seront partagés entre les différentes associations utilisatrices.* **4°) Cautions (pour les particuliers uniquement) :** - Salles Jacques Brel et salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : **400 €** - Salle des associations de Darnac et de Saint-Barbant : **0 €**

Entrées charretières de 6 mètres	Tarif : Diamètre 300 : **200 €** - Diamètre 400 : **300€**

État Civil 2024*

de Val-d'Oire-et-Gartempe

Joyeux anniversaire !





Le 24 octobre, André DUBOIS et Fabrice NIVARD, accompagnés d'élues, se sont joints aux proches de Marcelline MARTEL pour fêter ses 100 ans.
Née le 23 octobre 1924, Marceline MARTEL, après avoir eu une activité de serveuse, a servi pendant 25 ans les officiers au Mess de la base aérienne 117 Paris qui accueillait alors l'Etat-major de l'Armée de l'Armée de l'air.
Retraitée, Marceline cultive l'amour des siens, sa fille, ses petits-enfants et surtout ses trois arrière-petits-enfants.
Elle n'est pas peu fière de pouvoir vivre seule. Six mois de l'année, elle partage son temps entre la cuisine et s'occuper de ses fleurs dans la maison familiale et six mois de l'année à Bellac.

Ils nous ont rejoints...

DELHOMMEAU Lissandre né à SAINT-JUNIEN	27/02/2024
VAN DEN BUNT Nora née à LIMOGES	21/03/2024
ADAM Tesana née à SAINT-JUNIEN	29/03/2024
DIDELET Nyna, Monique, Céline, Manuella née à POITIERS	07/04/2024
CHARLESWORTH Leewane née à LIMOGES	16/04/2024
BERY Louka, Bruno, Thomas né à SAINT-JUNIEN	13/07/2024
PAPOT Seyewann, Yestewan, André, Jean-Luc, Yoni né à SAINT-JUNIEN	29/07/2024
ADAM Keysalia née à SAINT-JUNIEN	16/11/2024

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.



Ils se sont unis...

JAMES Gill & **PRICE Craig**, Andrew	07/06/2024
THIÉRY Sylvie, Marianne & **MINART Sébastien**, Daniel	11/07/2024
SELEBRAN Elise, Mathilde & **MANCEAU Brice**, Hubert	13/07/2024
SAVOYE Vanessa, Lita & **LETANG Maxime**, Jean-Marie	27/07/2024
HOWARD Jane, Margaret & **WALLÉE Bruno**, Stéphane	24/08/2024



Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Ils nous ont quittés...

MASSONNAUD Jean, Pierre	17/01/2024
PAILLER Paulette, Gilberte, Madeleine veuve GRANSAGNE	25/01/2024
MOREAU Marie, Thérèse veuve DEVILLARD	17/02/2024
PARVY Raymonde veuve DESGORCES	24/02/2024
LAVAUD Marie, Madeleine veuve RICHEFORT	19/03/2024
LASNIER Roger, François	23/03/2024
ATKINSON Michael, Leonard	28/03/2024
CUREC Josiane, Fernande, Monique	01/04/2024
GAILLARD Odette épouse PEYRAZET	12/04/2024
DESCHAMPS Jean, Baptiste	13/04/2024
RIEUSSEC Marie, Marguerite, Raymonde épouse SAULNIER	15/04/2024
DELATRONCHETTE Renée, Monique épouse MAHI	18/04/2024
DINTRAT Rémy, Jean-Pierre	18/04/2024
BARLIER Jean-Pierre	27/04/2024
GUÉRAUD Odette, Renée veuve THIODIÈRE	30/04/2024
LAVERGNE Jeanne veuve GUILLEMOT	07/05/2024
READ Leslie, Richard	27/05/2024
GRIMAUD Jacques	30/05/2024
GRANSAGNE Jeannine, Colette veuve GAILLARD	13/06/2024
DUCOFFE Liliane, Lucie, Monique, Elisabeth veuve DINTRAT	15/06/2024
BRIE Louis, Ernest	26/06/2024
CLAVAUD-MOTHET Jean-Pierre, François, André	25/07/2024
VIEYRES Anastasie, Marie, Louise veuve LABBÉ	01/08/2024
TURNER Alan	13/08/2024
SUTTON David, John	30/08/2024
PLAT Annie	02/09/2024
PAILLER Suzanne, Noéline veuve ZIANE	17/09/2024
BONNET Jeanne, Andrée veuve DUROUSSEAU	25/09/2024
SMITH Denise épouse WAIT	25/09/2024
LESTIEUX Odette	30/09/2024
BROUSSAUD Marie, Thérèse, Denise, Noélie	14/10/2024
DU MOULINET D'HARDEMARE Henri, Jean-Marie	14/10/2024
TILLEU Marie, Germaine veuve MIGEON	16/10/2024
FREDAIGUE Colette, Jeanne épouse DUPORT	06/11/2024
MAISONNIER Denise veuve GRESIACK 1	18/11/2024
RODIER Evelyne, Madeleine, Gisèle veuve LAVERDINE	23/11/2024
DAVEY Eric	05/12/2024
JOUNEAU Marie-Thérèse, Simone, Mauricette épouse MÉRIGOUT	05/12/2024
CHEVREUIL Georges	06/12/2024



Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

*** Du 01/01/2024 au 06/12/2024**

Rendre la commune attractive

Revitaliser les villages est aujourd'hui un enjeu crucial pour lutter contre le sentiment d'abandon. Maintenir des services existants, se donner les moyens de perpétuer une activité commerciale, anticiper des problématiques de santé, créer des conditions d'accueil de nouveaux arrivants dans un cadre accueillant sont autant de défis auxquels les élus doivent consacrer une part importante de leur mandat.

Dès 2015, la commune de Bussière-Poitevine s'est engagée dans des opérations ayant pour objectif de maintenir et développer son attractivité.
Porté par de nombreux intervenants (ATEC, CAUE, Département, Etat, DRAC, DREAL, ...) l'aménagement de la Place Adrien Girette est la concrétisation d'une opération de revitalisation de centre-bourg.
La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) a décidé lors du Conseil Communautaire du 12 Décembre 2022 d'accompagner les communes qui s'engagent dans cette politique d'attractivité etde mettre en place une opération globale de « Revitalisation de centre-bourg ».

La revitalisation de centre-bourg est une opération qui vise à améliorer le cadre de vie d'une commune en s'appuyant sur 5 grands enjeux :
> Créer une dynamique collective pérenne.
> Restaurer l'attractivité du centre-bourg.
> Redynamiser l'économie locale.
> Disposer d'un niveau de services adapté aux besoins locaux.
> S'engager dans la transition écologique.

L'intervention de la CCHLeM auprès des communes repose sur les critères de sélection suivants :
> Avoir plus de 500 habitants.
> Disposer d'une centralité commerciale (au moins 3 commerces en centre-bourg).
> Disposer d'une offre de service (éducation, santé, service public).
> S'engager dans une réflexion transversale intégrant les 5 Grands enjeux déjà évoqués.

Pour les communes nouvelles, l'éligibilité à la revitalisation globale se fait sous condition que la centralité principale réponde à elle seule aux critères de sélection ci-dessus évoqués.
Une étude spécifique du C.A.U.E 87 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne) de juin 2024 a validé et confirmé la stratégie de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe pour ses opérations de développement de son attractivité, la revitalisation du centre-bourg de Bussière-Poitevine et a défini des périmètres d'intervention pour des opérations spécifiques.

Deux premières conventions avec la CCHLeM ont été votées lors de la séance du conseil municipal de Val-d'Oire-et-Gartempe du 11 octobre 2024 et validées par le Conseil Communautaire du 4 novembre 2024 :
> Adoption d'une convention portant sur la mise en place d'une aide au ravalement des façades et des devantures commerciales situées dans un périmètre défini au centre bourg de Bussière-Poitevine.
> Adoption d'une convention portant sur la mise en place d'une aide au paiement des loyers à des porteurs de projets en création ou en reprise d'activité située dans le même périmètre que précédemment.
D'autres opérations de soutien devraient voir le jour dans un avenir proche (aides à la rénovation d'immeubles communaux dans le cadre d'une politique d'accueil...).

Val-d'Oire-et-Gartempe reste mobilisée autour de 5 axes qui lui paraissent incontournables :
> S'attacher au maintien de Services publics adaptés à sa population.
> **Conserver le maximum de commerces dans son centre-bourg.**
> Soutenir les associations pour une animation dynamique et vivante.
> Encourager les initiatives liées à la mobilité.
> Développer une qualité de vie en s'appuyant sur ses atouts.



Bilan énergie
du patrimoine communal

Que ce soit à l'échelle d'une région, d'un département ou d'une commune, une collectivité territoriale se doit de maîtriser ses consommations énergétiques, pour des raisons écologiques, mais aussi financières.
En effet, il apparait que le coût de l'adaptation est, dans le temps, inférieur au coût de l'inaction.
La part croissante des dépenses liées à l'énergie dans le budget communal a donc incité le Conseil Municipal à faire faire un bilan énergétique de son patrimoine.
Toute gestion énergétique commençant donc par un audit, le SEHV a été sollicité pour réaliser celui-ci.

	2018 (avant fusion)	2019 (post fusion)	2022	2023
Montant des dépenses d'énergie	106 533 €	131 058 €	189 056 €	150 629 €
Part dans le total des dépenses réelles	7,89 %	10,40 %	12,69 %	9,97 %

Le bilan dont la référence sera les coûts et les volumes consommés en 2023 reposera essentiellement sur la consommation d'énergie concernant 3 domaines : le patrimoine bâti, l'éclairage public et les services techniques.

LA MÉTHODE
> **La première phase** a consisté à établir un inventaire complet du patrimoine immobilier et mobilier consommant de l'énergie.
- 43 locaux et/ou bâtiments faisant l'objet d'une consommation et d'une facturation d'énergie ont été visités et ont fait l'objet d'une analyse énergétique (consommation, équipements, isolation...).
- Les 94 points de livraison de l'éclairage public ont été recensés et étudiés (fonctionnement, mode de programmation, nombre et type de lampes (660)...). Leur consommation d'énergie et la facturation ont été analysées.
- Toutes les factures d'énergie concernant les 7 véhicules, les 6 tracteurs ainsi que les automoteurs (balayeuse, tondeuses...) ont été classées et analysées (volume, type d'énergie consommée et prix payé).

> **Une deuxième phase** plus rapide a consisté à convertir toutes les énergies consommées en une seule mesure pour avoir une seule référence de comparaison : le kWh.
> **La troisième phase** a été la saisie des données relevées dans un logiciel dédié.

LES RÉSULTATS ET LEUR ANALYSE
Une présentation très synthétique des résultats permet dans un premier temps de faire des constats puis d'établir une stratégie avec des priorités d'intervention intégrant différents paramètres.

	Volume d'énergie consommée en % de kWh	Coût de l'énergie consommée en % d'€
Bâtiments	40 %	51 %
Éclairage public	19 %	18 %
Services techniques	41 %	32 %

>>>

Les bâtiments

L'étude établit un classement des bâtiments concernant le coût de l'énergie consacrée annuellement à leur fonctionnement. Les 3 plus gros consommateurs d'énergie en termes de coût sont :

> L'ensemble de la salle polyvalente Jacques Brel (coût 2023 : 13 056 € TTC),

> L'école du Champ de foire (coût 2023 : 7 473 € TTC),

> L'école Route du Dorat (coût 2023 : 6 144 € TTC).

L'éclairage public

L'analyse des résultats permet de constater l'impact très important des travaux réalisés sur l'éclairage public (cf. Bulletin Municipal 2023 page 16). L'extinction nocturne et l'installation de lampes LED programmables en 2023 font que la consommation a baissé de 49,94 % et le coût de 58,33 % (coût TTC en 2023 22 574 €).

Les Services Techniques

Le GNR utilisé par les tracteurs représente 77 % de la dépense totale de 38 087 € TTC en 2023.

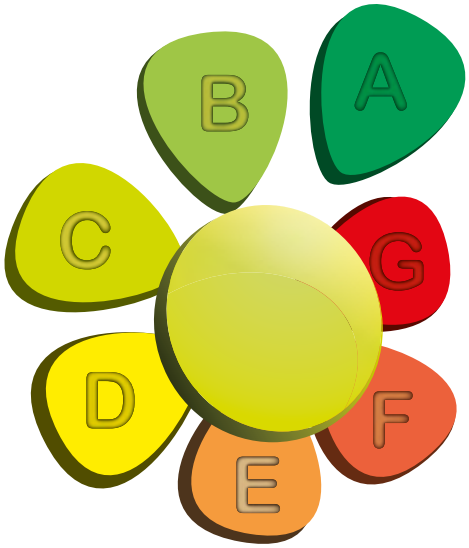

LES AXES D'AMÉLIORATION REPOSENT À LA FOIS SUR LES ÉQUIPEMENTS ET LES PRATIQUES

Le premier axe d'amélioration est la réhabilitation énergétique totale de bâtiments. Elle apparait comme étant souvent la solution la plus adaptée, mais, vu son montant souvent élevé, elle est très dépendante de la capacité et des priorités d'investissements de la commune.

Le deuxième axe peut être budgétaire. Ce serait de n'agir que sur les tarifs en tarifant ce qui est gratuit et/ou en augmentant les tarifications en vigueur. Ce n'est pas dans l'immédiat la volonté de la commune.

Le choix retenu, gage de succès et donc de baisse des volumes et des coûts, est évidemment d'agir sur les équipements mais aussi sur les pratiques et comportements vertueux des utilisateurs.

Les bâtiments

Tout en continuant la stratégie entreprise depuis plusieurs années concernant l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, les choix d'amélioration sur les plus gros consommateurs d'énergie semblent devoir se limiter à des systèmes de régulations et de prise en compte et de conscience au niveau des utilisateurs.

En effet la salle polyvalente a été totalement réhabilitée en 2017, l'école du champ de foire en 2020 et un projet futur de transfert de l'école du bas incite à limiter les investissements sur ce bâtiment.

L'éclairage public

Il reste encore quelques opérations très limitées à réaliser (optimisation réglages armoires de commande, changement de quelques lampes...) mais l'essentiel est fait et les résultats budgétaires sont là.

Les Services Techniques

La superficie de la commune (121 km²) et la longueur de sa voirie (155 km) ne peuvent pas expliquer totalement l'importance de la dépense et son décalage par rapport à des communes de la même strate.

Les axes d'amélioration semblent reposer principalement sur une réflexion pour changer et améliorer des pratiques existantes. L'optimisation de l'utilisation des matériels, la rationalisation les déplacements, l'utilisation des matériels en intégrant des données de biodiversité (fauchage raisonné...) et en planifiant les interventions et opérations sont à tester.

Les axes d'amélioration semblent reposer principalement sur une réflexion pour changer et améliorer des pratiques existantes.



Travaux
et principales dépenses en 2024

Comme chaque année, une part importante du budget communal a été consacrée à l'entretien, à la modernisation du patrimoine existant et à la réalisation de nouveaux équipements.

Tous ces travaux ont été réalisés sans augmenter la part communale de la taxe foncière (hors lissage des taux décidé lors de la fusion) et sans avoir recours à l'emprunt. Ils répondent prioritairement à des orientations conjoncturelles et situationnelles encouragées et aidées par les Pouvoirs Publics qui soutiennent les communes assurant un rôle de centralité sur un territoire.
Val-d'Oire-et-Gartempe perçoit une dotation spécifique (dotation de solidarité rurale fraction « bourg-centre »). 205 280 € ont été perçus en 2024. Cette dotation a pour vocation d'apporter un soutien financier à la commune pour que Bussière-Poitevine puisse pleinement assurer son rôle de bourg-centre. Elle tient compte d'une part des charges supportées pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural et d'autre part de l'insuffisance des ressources fiscales pour assumer ces charges. En effet dès 2015, Bussière-Poitevine s'est engagée dans un programme de revitalisation avec la décision de la réhabilitation de la Place Adrien Girette.
Les programmes de revitalisation ne sont pas perçus comme une recette magique mais plutôt comme la conviction que ne rien faire conduit inéluctablement à la mort d'un centre-bourg. Ils s'inscrivent dans un temps long mais la stratégie d'investissements nécessaire à l'amélioration du cadre de vie qui est l'objectif majeur d'un projet de revitalisation bénéficie de ce fait à l'ensemble du territoire de la commune nouvelle.
En effet portée par les effets de la mutualisation des moyens, par le bon niveau de résultats, par le volume sensiblement accru des dotations, par les subventions obtenues auprès des institutionnels, la commune nouvelle créée en 2019, réalise sur l'ensemble de son territoire des investissements très difficilement envisageables financièrement et individuellement avant la fusion par les communes la composant aujourd'hui.
Ces investissements sont pour certains subventionnés par L'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), par le Département au titre des CTD (Contrats Territoriaux de Développement) et CDDI (Contrats Départementaux de Développement Inter-communal). La signature de conventions avec la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche vient aussi en appui dans les mises en applications.

LA DETR
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

département Haute-Vienne

Communauté de communes Haut-Limousin en Marche

VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

SEHV
nos énergies en commun



L'entretien
des voies communales et des chemins ruraux

1. Le programme de voirie 2024

L'entretien des voies communales (VC) est une dépense obligatoire à la charge de la commune.
Délégué au SYGESBEM, le programme de voirie communale 2024 a été limité à 100 000 € HT pour permettre la réalisation d'un programme de curage de fossés plus conséquent.
Bien qu'inférieur aux autres années le montant alloué au reprofilage des routes a cependant permis de réaliser des travaux jugés prioritaires sur les voies communales ci-après.

Commune de Bussière-Poitevine
- VC N° 27 « Bellevue »
- Village La Fétillière
- VC N° 20 « Les Broux »

Commune de Saint-Barbant
- VC N° 3 « Chez Lochoux »
- VC N° 4 « Les Bregères »

2. L'élagage, le curage des fossés et le fauchage des voies communales

L'élagage : l'entreprise VAUZELLE ELAGAGE de PRESSAC (86) a réalisé la campagne 2024 d'élagage des voies communales pour un montant de 2 405 € HT. Le conditionnement et le traitement des branches coupées ont été assurés par les services techniques de la commune.

Le curage des fossés : la commune a décidé d'augmenter le linéaire de curage des fossés. Après consultation auprès de plusieurs entreprises, le marché a été traité avec l'entreprise Frank GRAINDORGE (87) Saint-Sornin-La-Marche. Un linéaire de 31,35 km de fossés a été curé pour un montant de 91 533 € HT. La priorité a été donnée aux routes ayant reçu un revêtement récent et sur des voies présentant quelques soucis d'écoulement. Tout n'a pas été traité, de nouvelles tranches de travaux sont prévues.
NB : des fossés ont été aussi curés sur commande du SIDEPA sur les voies communales concernées par les changements de conduite d'eau potable autour de chez-Lathus, Le Poumaret...

Le fauchage : les services techniques de la commune assurent le fauchage des 155 km de voirie communale ainsi que l'entretien des chemins communaux les plus accessibles. L'entrepreneur Jean-Luc BERNARD est venu en renfort (conduite d'engins) quelques semaines. Son intervention a coûté 8 685 € HT en 2024.

3. L'entretien des chemins ruraux

Appartenant au domaine privé de la collectivité, les chemins ruraux font l'objet chaque année d'une attention particulière bien que leur entretien, ne soit pas une obligation.

> L'association REMPART (entreprise d'insertion située à Bellac) avec qui la commune a signé une convention pour 15 journées d'entretien assure principalement l'entretien des chemins inscrits PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
4 950 € lui ont été versés à cet effet.
Un contrat spécifique a été aussi mis en place pour l'entretien du site de la Côte au Chapt.
> **En 2024**, 207 tonnes de cailloux pour un montant de 9 940 € HT ont été achetées à la carrière IRIBAREN (86) pour répondre plus particulièrement



Travaux
et principales dépenses en 2024

au maintien en bon état des chemins ruraux. Les services techniques de la commune ont procédé à leur mise en place principalement sur des chemins à Chez Calais, Le Poumaret et Peytavaud et en bouchant aussi de nombreux nids de poules sur d'autres chemins.

ADAPTATION, RÉHABILITATIONS ET ACQUISITIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe possède un patrimoine immobilier important. Les revenus locatifs de ce patrimoine se sont élevés à 123 302 € en 2023.
Pour maintenir une offre locative correcte et réglementaire permettant d'accueillir de nouveaux arrivants ou de nouveaux commerces, des travaux importants sont nécessaires. Ils permettent soit de développer l'offre existante, soit de faire des mises aux normes nécessaires à la location.

Apporter un confort d'exercice aux professionnels de santé

L'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

L'adaptation de la Maison de Santé s'est imposée comme une évidence pour se donner le maximum d'atouts nécessaires pour conserver une offre de santé répondant aux évolutions de travail actuelles des professionnels de santé et plus particulièrement des médecins libéraux.
Décidés lors de la séance du Conseil Municipal du 16 Mars 2023, les travaux de l'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ont débuté début février et se sont terminés en décembre 2024.
Conduites par le cabinet DELAGE ATELIER d'ARCHITECTURE (Limoges) retenu pour la Maîtrise d'oeuvre, les entreprises COURCELLE Didier (Magnac Laval), SARL MARTIN BATIMENT (Magnac-Laval), JFC RAVALEMENT SAS (Couzeix), ETANCHEITE DU LIMOUSIN (Limoges), SAS SCEP (Boulazac), SAS ADAM (St-Agnant-de-Versillat), SARL ENTREPRISE PIERRE FAURE (Panazol), SARL BRISSIAUD ET FILS (Bellac), CARRELAGE MESMIN ET FILS (Limoges), SAS CHARRIER (Limoges), SARL BEAUCHESNE (Montmorillon), SASU ENTREPRISE BARDU (Peyrat-de-Bellac) ont réalisé l'ensemble de travaux pour un montant de 260 000 € HT.
Des subventions ont été attribuées par l'Etat au titre de la DETR (102 512 €), le Département au titre des CDDI (46 275 €) et une subvention espérée au niveau du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) (61 695 €).

Développer une offre locative de qualité et réglementaire

La réhabilitation de l'immeuble situé 21 Place Adrien Girette

Acquis en 2020 , le bâtiment situé 21, Place Adrien Girette a fait l'objet d'une réhabilitation totale. Les travaux conduits par l'architecte Hervé PAUGNAT (Limoges) se sont étalés tout au long de l'année 2024.
Les entreprises BOUCHARD (Blanzac), MARCHE BOIS (Lussac-les-Eglises), NAUDON MATHE (La Souterraine), BRISSIAUD SARL (Bellac), SOL EXPERT (Limoges) NSDP (Limoges),





BEAUCHESNE (Montmorillon) sous-traitant de LACOUTURERE (Limoges), TDE (Bellac), PAQUET (Châteauponsac) adjudicataires des différents marchés ont réalisé l'ensemble des travaux pour un montant de 407 670 € HT.
Principalement soutenus par l'Etat au titre de la DETR pour 147 869 €, le Département à hauteur de 12 000 € et 114 000 € de demandes de subventions en cours, les travaux sont en cours d'achèvement.
Dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg, 2 commerces ont été créés. Un a vu la SARL NUANCES ouvrir en juillet et le 2ème est en cours d'attribution. À l'étage, 2 appartements ont été créés.

La réhabilitation d'appartements Rue Henri JOURDAIN
Libres de locataires depuis plusieurs années, impossibles à relouer en l'état à cause de Diagnostics de Performance Energétique (DPE) non conformes, 2 appartements ont été rénovés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie rue Henri Jourdain.
Sollicitées dans le cadre du seuil dérogatoire temporaire des marchés publics de 100 000 € pour assouplir les procédures en phase de relance dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), conduites par M. François MASSICOT (Architecte à Limoges) qui a assuré la maîtrise d'œuvre, les entreprises BSA (Mézière-sur-Issoire), PIERRE FAURE (Panazol), MARSAUDON (Val-d'Oire-et-Gartempe), MENUISERIE DE L'ISOP (Saint-Martial-sur-Isop), TDE (Bellac), BARDU (Peyrat-de-Bellac), SCIGLIANO (Limoges), SOCOO'C (Malemort-sur-Corrèze) ont réhabilité 2 appartements et leurs communs pour une dépense globale de 97 786 € HT entièrement financée sur les fonds propres de la commune.
Indépendamment des marchés passés, le portail de la cour intérieure donnant sur la rue Henri Jourdain a été totalement refait par MENUISERIE DE L'ISOP (Saint-Martial-sur-Isop) et peint par M. MARSAUDON (Val-d'Oire-et-Gartempe). La dépense s'est élevée 2096 € HT.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS ET EN FAIRE DES POTENTIELS D'ÉVOLUTIONS FUTURES

L'acquisition d'un bien immobilier Place du Champ de foire (ancienne supérette Coop)
En vente depuis plusieurs années, le local ayant abrité l'ancienne supérette Coop a été acquis le 28 novembre 2024 pour la somme de 40 000 € (hors frais de notaire).
Cette acquisition s'inscrit comme un élément important d'une offre de maintien ou de développement d'activités commerciales.

La procédure d'abandon manifeste sur le bien situé au 67 Avenue de la Libération
L'immeuble situé au 67 de l'Avenue de la Libération a fait l'objet d'un arrêté de péril ordinaire le 9 mai 2018, puis d'un arrêté de péril imminent le 11 juillet 2019.
Le propriétaire ne s'étant pas manifesté ; conformément à la réglementation les frais relatifs à la cessation de l'état de péril ont été chaque fois à la charge de la commune qui de ce fait a fait prendre un privilège sur le bien.
Décidée en Conseil Municipal, une procédure d'abandon manifeste a débuté le 1 août 2022. Par cette décision, la commune a entrepris une procédure d'expropriation s'appuyant sur l'obligation d'avoir un projet d'aménagement d'utilité publique. Le dossier s'est donc appuyé sur un projet de transfert de l'école du bas en lieu et place de l'immeuble. Le 28 octobre 2024, le Préfet de la Haute-Vienne a émis une Déclaration d'Utilité Publique et de Cessibilité qui devrait aboutir à une ordonnance d'expropriation au profit de la commune.

La réhabilitation de l'immeuble situé 64 Avenue de la Libération
Immeuble menaçant ruines (toiture en très mauvais état avec tuiles tombant sur le trottoir), ce bâtiment situé au 64 de l'Avenue de la Libération a été acquis à France Domaine en décembre 2019 pour la somme de 1 000 €. La toiture ayant été refaite, les travaux concernant sa réhabilitation extérieure et intérieure devraient débuter en 2025. Sa destination future n'est



pas encore totalement arrêtée et dépend en grande partie de la décision des Pouvoirs Publics de mettre en place une maison France Services. Un dossier a été constitué en ce sens et a été pris en compte par les services de l'Etat.
Hervé PAUGNAT Architecte à Limoges a été retenu pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

MISES EN CONFORMITÉ ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DE BÂTIMENTS

L'installation d'une pompe à chaleur à l'ancienne maison du camping

L'ancienne maison du camping située Rue d'Argancy ne pouvait plus être mise en location car l'étiquette du Diagnostic de Performance Energétique l'interdisait. Après une étude globale, seule l'installation d'une pompe à chaleur air/eau permettait de limiter le montant des travaux et d'obtenir l'étiquette permettant réglementairement la mise en location.
Après mise en concurrence, les travaux d'installation et de mise en service ont été réalisés par l'entreprise BARDU (Peyrat-de-Bellac) pour un montant de 14 785 € HT.

Les travaux de mise aux normes électriques d'appartements Résidence Louis Jalladeau

La Résidence Louis Jalladeau (ex-gendarmerie) compte 6 logements locatifs.
À chaque vacance, il est nécessaire d'effectuer des travaux de mise aux normes pour pouvoir relouer conformément à la réglementation en vigueur.
La mise en conformité électrique de 2 logements a été faite par l'entreprise Loïc DESROCHES (Bussière-Poitevine) pour un montant de 13 860 € HT.

La pose de volets roulants sur le logement de l'ancienne école de Thiat

Dépourvues de volets, 2 fenêtres du logement locatif de l'ancienne école de Thiat ont été équipées de volets roulants par l'entreprise MARCHE BOIS (Lussac-les-Églises). Le montant de la dépense s'est élevé à 1 810 € HT.

La réfection de la toiture de l'école du champ de foire

L'école de Val-d'Oire-et-Gartempe est une école importante dans le nord Haute-Vienne. Elle est fréquentée par environ 80 élèves répartis sur 2 sites. Très régulièrement sollicités par les enseignants et les parents d'élèves, des adaptations et des travaux d'entretien sont réalisés dans les écoles. Chaque année une somme non négligeable est consacrée à la satisfaction de ces demandes.
Totalement réhabilitée intérieurement en 2019, l'école du champ de foire avait besoin d'une réfection totale de sa toiture.
Scindée en plusieurs tranches successives, la réfection totale de l'école du Champ de Foire s'est terminée en décembre 2024. RCC 87 (Bussière-Poitevine) a réalisé l'ensemble des travaux pour un montant total de 55 046 € HT. Le Département de la Haute-Vienne a attribué 10 017 € de subventions dans le cadre des CTD et l'État 18 264 € au titre de la DETR.

Le remplacement de matériels dans les salles polyvalentes

Au fil des années les équipements de la cantine et des salles polyvalentes vieillissent et ont besoin d'être remplacés. Au cours de l'année écoulée, un réfrigérateur a été changé à la Salle Polyvalente de Darnac pour 1 158 € HT, un lave-vaisselle et un fourneau ont été remplacés à la salle polyvalente de Thiat pour 5 208 € HT, un lave-linge et un réfrigérateur ont été changés à Bussière-poitevine pour 1 943 € HT.

Les travaux d'entretien des cloches des églises

Des visites de contrôle et d'entretien ont lieu très régulièrement sur les cloches des 4 églises de la commune. L'année écoulée, 5 505 € ont été facturés par l'entreprise Bodet Campanaire de Trémentines (49) pour l'entretien des cloches de Bussière-Poitevine et de Saint-Barbant.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR SUR LES BÂTIMENTS

L'aménagement de la placette située à l'arrière de la Boucherie de la Place

N'ayant pu être intégrée dans le programme de l'aménagement de la Place Adrien Girette, la placette située à l'arrière de la Boucherie de la Place, Rue Henri Jourdain, a été totalement aménagée par la mise en place d'un nouveau réseau d'eau pluviale et d'un enrobé agrémenté de quelques pavés.
Réalisés par l'entreprise MASSY TP (Bellac) les travaux se sont élevés à 10 857 € HT.



L'aménagement et la réfection des ruelles autour de l'église

Dans la continuité des travaux effectués dans le centre bourg de Bussière-Poitevine (Rue d'Argancy, Rue Léopold Bourdin, Rue Lizen, Place Adrien Girette, Rue Eugène Gailledrat...) il paraissait cohérent d'effectuer quelques travaux de remise à niveau des ruelles situées derrière l'église ainsi que de la Place de Mothern et de la Place Saint-Maurice où les caniveaux et bordures étaient en mauvais état, voire inexistantes, où le revêtement de la chaussée avait disparu à bon nombre d'endroits.
Retardés par le délai d'instruction concernant l'accord des Bâtiments de France, les travaux ont été réalisés par l'entreprise MASSY TP (Bellac) à la suite d'un appel d'offre simplifié. Le montant du marché signé s'est élevé à 99 626 € HT. Une subvention du Département a été obtenue pour 36 100 €.



Travaux
et principales dépenses en 2024

La réfection de la voirie au bas du Champ de foire.
Très dégradée par les girations et les mises en stationnement quotidiennes de nombreux poids lourds de plus de 19 tonnes dont les accès sont pourtant interdits par des arrêtés, la voirie située au bas du champ de foire devenait dangereuse et a donc nécessité des travaux de remise en état importants.
La structure a dû être purgée, adaptée et renforcée, l'enrobé de roulement a été totalement refait.
Confiés à l'entreprise MASSY TP (Bellac) les travaux se sont élevés à 29 623 € HT.

La création d'un chemin d'accès à l'arrière du gîte de Thiat
L'accès au terrain situé à l'arrière du gîte de Thiat se faisait principalement par le couloir du bâtiment (ancien presbytère).
L'acquisition de surfaces nécessaires auprès des riverains a permis d'envisager la création d'un chemin d'accès indépendant.
Après dégagement des emprises par les services techniques de la commune, après terrassement et pose de géotextile, des matériaux issus des décapages des ruelles et de la place de Bussière-Poitevine ont pu être utilisés avant une finition en GNT 0/20.
Exécutés par l'entreprise MASSY TP (Bellac), les travaux se sont élevés à 9 866 € HT.



La réalisation d'un enrochement de chaussée sur une route communale à Saint-Barbant
La chaussée de la route communale conduisant au village de Grand Pressigny à Saint-Barbant s'étant effondrée à la suite des intempéries de début d'année, un enrochement a dû être réalisé.
Les travaux effectués par l'entreprise MASSY TP (Bellac) se sont élevés à 7 767 € HT.

INVESTISSEMENTS CONCERNANT LES CIMETIÈRES

L'informatisation de la gestion des quatre cimetières
La mise en place de la commune nouvelle a mis en évidence les difficultés rencontrées dans la gestion des cimetières. La commune de Thiat avait pris en compte cette problématique en confiant au groupe ELABOR la mise en place d'un outil de gestion plus moderne et correspondant à une gestion plus facile. C'est très logiquement que ce groupe a été sollicité. Après une phase diagnostic sur les 4 cimetières, un chiffrage de ce qu'il faudrait mettre en place a été réalisé et est parvenu à la commune en septembre 2022.
La signature du devis d'un montant de 88 761 € et d'une lettre de mission est intervenue début janvier 2023.
Une subvention d'un montant de 20 000 € a été attribuée par

l'État au titre de la DETR pour les cimetière de Bussière-Poitevine et Darnac, une autre d'un montant identique sera à représenter en 2025 pour les cimetière de Bussière-Poitevine et Darnac, une autre d'un montant identique sera à représenter en 2025 pour les cimetières de Thiat et Saint-Barbant.
Après un important travail de localisation des tombes sur le terrain mais aussi de recherches, de saisie de l'existant, l'outil papier et informatique a été mis à disposition en octobre et est devenu opérationnel suite à une formation faite aux services administratifs le 26 novembre.
La mise en place d'un logiciel dédié viendra compléter la gestion.
Sa mise en place se fera début 2025.

La réfection des allées des cimetières de Thiat, Darnac et Bussière-Poitevine

Avec l'interdiction de l'emploi du glyphosate, l'entretien des cimetières est devenu très difficile et très consommateur de temps et de main-d'œuvre.
La stratégie de la commune étant de contenir les charges de personnel affecté à ce changement, il a été décidé d'uniformiser le travail d'entretien des cimetières.
Les allées principales du cimetière de Saint-Barbant étant déjà asphaltées, celles des cimetières de Thiat, Darnac et Bussière-Poitevine ont fait l'objet, comme annoncé, d'une stabilisation (terrassement, géotextile, grave non traitée) et d'un revêtement en enrobé. Les allées secondaires s'enherberont progressivement.
Adjudicataire du marché à la suite d'un appel d'offre, l'entreprise MASSY TP (Bellac) a réalisé les travaux pour un montant de 149 340 €.
Une subvention d'un montant de 61 950 € a été attribuée par le Département dans la cadre des CTD.

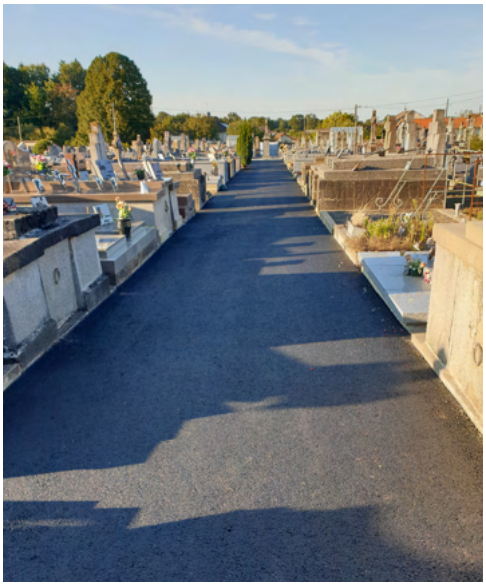

LA BASE ADRESSE NATIONALE - L' ADRESSAGE ET LA NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage est désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des lieux-dits, des voies et des voies privées ouvertes à la circulation.
Le numérotage des maisons est dorénavant exécuté par arrêté du maire. Ces données sont versées dans des « bases adresses locales (BAL) qui viendront alimenter la « Base Adresse Nationale »».
https://mes-adresses.data.gouv.fr
La Base Adresse Nationale est une des neuf bases de données du service public. Elle a pour vocation de référencer l'ensemble des adresses du territoire national. Elle fait partie du système d'information et de communication de l'Etat.
Comme expliqué dans le bulletin municipal 2023 (page 18) les opérations débutées au printemps 2022 concernant l'uniformisation de la numérotation, le traitement des doublons (homonymie des rues, lieux-dits et hameaux) et plus particulièrement l'adressage et la numérotation des habitations des villages et lieux-dits de Saint-Barbant sont en cours de finalisation. Une réunion publique s'est tenue le jeudi 3 octobre 2024 à Saint-Barbant pour en expliquer la mise en place.
Celle-ci devrait devenir très factuellement en 2025.

TRAVAUX CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES ET DE L'ÉTANG DES BREGÈRES

La fin des travaux de réhabilitation du Pont de Massugeon

Le Pont de Massugeon a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2021. L'étanchéité du pont et la restauration des ¼ de cônes rive gauche sur 1/3 de la hauteur avaient alors été exécutées ainsi que le comblement de l'affouillement sous la fondation de la pile 2. Les ¼ de cônes rive droite ont fait l'objet d'une dévégétalisation complète, d'un démontage complet, les souches ont été enlevées et les ¼ de cônes ont été entièrement reconstruits sur chape béton avec rejointoiement et créations de descentes d'eau. Les travaux avaient été suspendus début novembre 2023 en raison des intempéries. Ceux-ci ont repris fin juin 2024. La réception des travaux a eu lieu le 18 juillet 2024.
Comme évoqué dans les précédents bulletins municipaux, le montant de l'investissement de 287 000 € a été pris en charge par moitié par les Départements de la Vienne et de la Haute-Vienne. La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe remercie les 2 département pour la totale réhabilitation de l'ouvrage.

La reconstruction de la passerelle du Saut de la Brame

Détruite lors de l'importante crue de mars 2024, la passerelle du Saut de la Brame sera reconstruite.
La réalisation de la nouvelle sera assurée par CMBM (Charpente Maçonnerie de la Basse-Marche) de Blanzac avec qui un devis d'un montant de 26 107 € HT a été signé.
Sa mise en place est prévue au printemps prochain.

La remise en état des accès au Saut de la Brame
Les élus de Val-d'Oire-et-Gartempe (Fabrice NIVARD, Jean-Paul LAVAUD, François DUPONT, Daniel DAVID), les employés communaux (Cyrille DESMAISON et Johan LAVAUD) et Hervé PIGNOUX (habitant du Breuil) sont intervenus pour restaurer les accès sur le sentier du Saut de la Brame. Détruites depuis de nombreuses années, les marches d'accès sur la partie la plus raide ainsi que la rampe ont été restaurées. Les madriers ont été fournis par la scierie DEMOUSSEAU. Des panneaux de signalisation et des panneaux indiquant la dangerosité des accès ont été mis en place.

NB : Il faut noter que des personnes malveillantes ont, par bêtise, arraché certains panneaux sans se soucier de l'information des visiteurs concernant les dangers d'accès au site et totalement ignorants des conséquences de leurs actes. Irresponsable, inadmissible !



La mise aux normes de l'Etang des Bregères
Avec le temps, le ponton d'accès à la vidange de l'étang des Bregères était devenu très dangereux avec le pourrissement des planches le constituant. Leur remplacement total a été effectué par PHILIPSON Peter (Val-d'Oire-et-Gartempe) pour un montant de 4 175 € HT.
En 2025 les travaux de mise aux normes de l'Etang seront effectués. Conseil Etudes Environnement (Saint Junien) en assurera la maîtrise d'œuvre. En plus des travaux réglementaires, les grilles d'entrée d'eau seront remplacées, l'accès au ponton de vidange sera sécurisé conformément aux normes requises et la mise en place d'un ponton de pêche destiné aux personnes à mobilité réduite sera étudiée.



ANIMATION DES BOURGS

Les illuminations de Noël
Tenant compte d'un appel à la sobriété énergétique lancé par le gouvernement fin juillet 2022, les élus avaient alors décidé de réduire drastiquement les illuminations de Noël. Il faut saluer l'initiative du Comité des Fêtes de Thiat qui chaque année décore et anime le bourg sans aucune dépense d'énergie. Ayant pu constater fin 2023 que les premiers efforts entrepris (extinction nocturne de l'éclairage public, changement de lampes, programmation...) pour réduire la consommation d'électricité avaient déjà eu un impact important sur le budget de la commune (-17 000 €), le Conseil Municipal a décidé d'acquérir des illuminations moins consommatrices d'énergie et de redonner ainsi à la période de Noël son moment magique marqueur de réjouissance.
Un budget de 26 228 € HT a été consacré par la commune pour acheter ces nouvelles décorations.



Acquisition de petit matériel pour les services techniques
Du petit matériel (meuleuse, plaque vibrante, débroussailleuse...) a été acquis pour le travail quotidien des Services Techniques pour 5 073 €.

Les subventions

En 2024

Dans la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024, Monsieur le Maire :
PRÉSENTE à l'Assemblée les propositions de subventions aux associations, telles que définies par la Commission des Finances qui s'est réunie le 8 avril 2024.
PRÉCISE qu'aucune subvention ne sera versée si le dossier remis par l'association avec les pièces obligatoires n'est pas complet avant le 15 mai 2024 soit, à minima: le cerfa 12156*06, le contrat d'engagement républicain signé, le bilan annuel d'activité, un RIB.
Le Conseil Municipal par 16 voix pour 6 abstentions fixe le montant des subventions 2024, en euros, comme suit :

Associations	VOTE 2023	DEMANDE DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION COMMISSION FINANCES	VOTE 2024
Comité des Fêtes de Darnac (dont feu artifice)	3 750 €	4 000 €	3 750 €	3 750 €
ACCA de Darnac	500 €	-------	500 €	500 €
ACCA Bussière-Poitevine	500 €	500 €	500 €	500 €
ACLBP Course cycliste de septembre	750 €	-------	750 €	750 €
AAPPMA (Pêche) + concours pêche enfants	1 000 €	-------	1 000 €	1 000 €
ASBP (Foulées Bussière)	1 000 €	400 €	1 000 €	1 000 €
ARBP87 (Anciens élèves)	100 €	400 €	100 €	100 €
Club de Loisirs de Bussière	1 000 €	1 200 €	1 100 €	1 100 €
CBP Chem ins de Bussiere Poitevine	-------	500 €	50 €	50 €
Association d'animation touristique	500 €	200 €	200 €	200 €
Amicale motocycliste (trial)	300 €	400 €	300 €	300 €
Les Amis de Mothern	-------	4 000 €	400 €	400 €
APE Association Parents Elèves (+voyage en Touraine)	-------	2021 €	1 800 €	1 800 €
Societe pêche Oradour-Thiat	150 €	-------	150 €	150 €
ACCA Thiat	500 €	-------	500 €	500 €
Thiat Etoilé	-------	1 500 €	150 €	150 €
Comité des Fêtes de Thiat (dont feu artifice)	3 750 €	3 000 €	3 750 €	3 750 €
La Grappe d'Or Saint-Barbant	150 €	180 €	150 €	150 €
ACCA Saint-Barbant	500 €	550 €	500 €	500 €
Comité des Fêtes St Barbant/St Martial (+ feu artifice)	3 750 €	3900 €	3 750 €	3 750 €
FNATH section Bellac	300 €	300 €	300 €	300 €
Prévention routière	60 €	150 €	100 €	100 €
Conciliateur de justice	150 €	-------	150 €	150 €
PEP enseignement public	100 €	70 €	100 €	100 €
Ligue contre le cancer	200 €	-------	200 €	200 €
Lieutenant de louveterie	100 €	-------	100 €	100 €
Chiens guide d'aveugles	50 €	100 €	50 €	50 €
Groupement Vulgarisation Agricole (Mézières/Bellac)	200 €	-------	200 €	200 €
Tech Ovin	150 €	150 €	150 €	150 €
Délégués éducation nationale DDEN	50 €	150 €	150 €	150 €
ACAF St Bonnet de Bellac pour course cycliste	150 €	150 €	150 €	150 €
Jeunes agriculteurs du Dorat	-------	200 €	100 €	100 €



Les associations

de Val-d'Oire-et-Gartempe

ASSOCIATIONS DE THIAT

CLUB DES AÎNÉS
Gisèle FOURNIER
05.55.60.08.50
gis.fournier@free.fr

COMITÉ DES FÊTES
Organisation festivités
Maxime ARRIAS
07.86.72.47.03
maxime.arrias@gmail.com

ACCA
Chasse
Serge TEXIER
Contact : LAVAUD J.P.
06.72.70.67.19
jeanpaul.lavaud87@orange.fr

STE PECHE THIAT-ORADOUR-AZAT
Pêche
Roland SALE
05.55.68.24.56

ANCIENS COMBATTANTS
Commémorations

COMITÉ DE JUMELAGE
« LES AMIS DE RIEDSELTZ »
Francis PLAT
05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

ASSOCIATION
« SPORTIVE ET LOISIRS »
Football
Francis PLAT
05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

ASSOCIATION DES SENTIERS THIACHONS
Entretien sentiers
Johan BRUGIER
06.03.97.73.68
johan.brugier@gmail.com

ASSOCIATION « THIAT ÉTOILÉ »
Mise en valeur paysage nocturne
Nicolas COURTIOUX
nicolas@courtioux.net

ASSOCIATIONS DE SAINT-BARBANT

COMITÉ DES FÊTES
Organisation fête des Bregères
Christine SEGUY
06.66.70.49.87
dominique.seguy87@orange.fr

SOCIÉTÉ DE PÊCHE
PÊCHE - CONCOURS
Bernard DESPLOMBINS
06.30.05.75.86
Philippe CHARRON :
philippecharron@wanadoo.fr

GRAPPE D'OR
Club des aînés
Christine SEGUY
06.66.70.49.87
dominique.seguy87@orange.fr

A.C.C.A.
Chasse - Ball-trap
Yves RICHARD
06.64.15.95.47
richard.yves@bbbox.fr

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE DANSE DE HAUTE-VIENNE
Jean-Luc HEINRICH
06.32.91.38.32
haute.vienne@ffdanse.fr

ASSOCIATIONS DE BUSSIÈRE-POITEVINE

COMITÉ DE LA FOIRE AUX REPRODUCTEURS OVINS
Foire aux Béliers tous les ans, voyages
Jean-François MAISONNIER
05.49.48.24.24 / 06.83.33.30.51
Jf.maisonnier@free.fr
Agnès POURSAT

U.S.E.P
Union Sportive de l'Enseignement Primaire
Financement des activités scolaires, Fête de l'école
Carole SUI-SENG
(Ecole : 05.55.68.46.15)

BE CREATIF
Activités Manuelles (Patchwork, Peinture, Tricot, Couture...)
Jeudi 10h30-16h
Maggie BAXTER
05.55.68.21.40
magsbaxter@live.fr

AAPPMA
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
Pêche, Animation scolaire, concours
Bernard Desplombins
06.30.05.75.86
Philippe Charron :
philippecharron@wanadoo.fr

ACCA
Association Communale de Chasse Agréée
Chasse, Choucroute, Vide Grenier, Moules Frites
Jérôme AUZANNEAU
06.85.05.73.24
jerome.auzanneau0891@orange.fr

ACLBP
Association Cycliste Limoges Busière-Poitevine
Course cycliste
Jean-Louis CHATEAU
06.77.46.77.07

AEBP
Anciens Elèves de Bussière-Poitevine
Retrouvailles anciens élèves, soirée cabaret, voyages
Bernard RENAUDIE
05.55.31.27.51 – 06.87.44.61.21
bernard.renaudie@wanadoo.fr

>>>

>>>

AMICALE MOTOCYCLISTE
Club de moto et organisation d'un trial
Marylène SABOTIER
05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr

AMIS DE MOTHERN
Liens d'amitié avec Mothern (Alsace)
Jean Roland MALEJAC
jrmalejac@orange.fr

« APE LES PETITS TOUTS »
Association pour aider à la réalisation de projets pour les enfants de l'école
Aurore COUTURAUD
06.45.78.87.39 / apevoeg@gmail.com

A.S.B.P.
Association Sportive Bussière à Pied
> Course pédestre annuelle « Les Foulées de BP »
> Running - Marche rapide : Mardi soir 19h, dimanche matin 9h.
RDV Aire de Loisirs.
> Marche : Mercredi 14h.
RDV Parking Mairie.
Aurélien VACHON
06. 78.36.03.60 / asbp87@mail.com

ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE
Promotion du tourisme à Bussière-Poitevine, randonnée et repas champêtre
Jacqueline HEBRAS - 05 55 68 42 88
Virginie LEVESQUE : virlev@sfr.fr
Marie Thérèse VETOIS :
amma.detentenergie@yahoo.fr

CHORALE MÉLI-MÉLODIE
Chorale le lundi après-midi de 14h30 à 16h30
Liliane BAUDOIN
06.78.04.35.75
Philippe CARPENTIER
06.44.21.68.19

CLUB DE TENNIS
Réservation et clefs au Panier Sympa
05.55.68.43.73

LES ÉCHOS DES CHÊNES COURTS
Vénerie pour chasse à courre aux renards
Patrice ROY - 06.77.97.54.67
roy-funeraire@orange.fr

>>>

>>>

CLUB DE LOISIRS
Gym bien être (Lundi 17h30 – 18h30)
Gym douce (18h30 – 19h30)
Danse street Jazz et Modenr'jazz (Mercredi 16h45- 17h45)
pour GS à CM2
(Mercredi 17h45 – 18h45) pour Ados et Adultes
Marylène SABOTIER
05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr
Anne Cécile BLONDEL
06.44.07.17.70
clubdeloisirsbussierepoitevine1@gmail.com

RAINBOW ARC EN CIEL
Collecte de fonds reversés à des associations animalières
Brocante : mercredis 10h – 16h
Jeanne WAGNER
rainbowpresident87@gmail.com

CHEMINS DE BUSSIÈRE-POITEVINE (CBP),
Association de sauvegarde des chemins ruraux
Antoine GUITTENY
antoine.guitteny76@laposte.net

ASSOCIATIONS DE DARNAC

A.C.C.A. Chasse
Stéphane JONQUET
06.07.19.99.30
stephanejonquet87@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES
Damien LAVALETTE
07.89.89.14.61
lavalettedamien.0@gmail

LA BOULE DARNACHAUDE
Pétanque
Christophe GRAVELAT
06.08.83.99.15
carine.deschamps87320@orange.fr

LES CHÊNES D'AUTOMNE
Club des aînés
Jeanine CRESPIN
06.22.80.36.07
crespin.marc@orange.fr peyrazet.pierre@orange.fr

ASSOCIATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER
Gérard COURTIOUX
06.32.03.85.59



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

ARTISTIQUE

ANDRÉ Claude
Verre en fusion
8, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.32.73
claude@claudeandreglass.com

ANDRÉ Hélen
Verre au chalumeau
8, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.32.73
info@enchantedcobwebs.com

BONNET Nicole
Artisanat du cuir
2, La Barre du Mas Vignan
BUSSIERE- POITEVINE
05.55.68.49.09

MAISONNIER Jean-Luc
Peinture sur toile - Portraits
35, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
06.59.41.55.27
jeanlucmaisonnier@gmail.com

SONIGO Renato
Magicien
27, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.41.31
renatomagicien@hotmail.com

PEETERS Marie-Pascale
Illustratrice – Auteure
Périaud / BUSSIERE-POITEVINE
06.18.73.70.17
marie-pascale.peeters@outlook.fr

« LE PALAIS DU ROCK »
Mc CLOUD Elric & Sue
107, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
06.30.11.74.33
minxcook@aol.com

HUGHES-FRAZER Janet
Création artistique relevant des Arts Plastiques
6, Rue des Ecoles DARNAC
07.86.26.37.39
janart28@yahoo.com

Breena'création 40
Décorations d'intérieur adultes - enfants
Techniques mixtes
Serviettage – acrylique
Isabelle CHAZEAU
Val de Chaume : BUSSIERE-POITEVINE
06.66.46.25.68
ichazeaur@gmail.com

Garden Shed Gifts
Gravure au laser d'articles ménagers et de cadeaux
17, Chez Lathus-Bas
Keith ARMSTRONG
gardenshedgifts@gmail.com

ALIMENTATION

Réseau bienvenue à la ferme
BARDEAU Yannick
« La Petite Vache Rouge »
Vente directe de viande limousine de plein air
Le Chiron - THIAT
05.55.68.45.25 / 06.42.59.55.80
yannick.bardeau@orange.fr

GAEC PALMERO
Vente viande bovine et ovine bio
Chez Sapinaud
SAINT-BARBANT
05.87.77.99.54
alfredo_palmero@hotmail.com

CAVE DE DARNAC
Antonia ALCOK
Vins & alcools, paniers garnis, produits du terroir
8, Place Saint Jean DARNAC
09.66.80.32.41
www.cavedarnac.fr

« LE POTAGER DE BOISSONNET »
LAMY Jocelyne Maraîchage
Légumes de saison
7, Chez Boissonnet
BUSSIERE-POITEVINE
06.52.07.75.23

GUITTENY Antoine
Pain au levain Bio
5, Les Champs BUSSIERE-POITEVINE
07.85.50.83.74
lafermedeschamps@laposte.net

>>>

>>>
MOULIN DE BRAM
Minoterie LAVAUD
Farine boulangère et nourriture volaille
Moulin de Bram THIAT
05.55.68.41.72 / 06.72.70.67.19
jeanpaul.lavaud87@orange.fr

MONTY BUTCHER
Produits Artisanaux Ecossais : Bœuf, Agneau, Porc élevés sur place
Chez Durand
SAINT-BARBANT
09.65.10.28.06 / 06.84.42.68.89
sales@montybucher.fr

RATEAUD Jean-Michel
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
12, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.42.69 / 06.68.58.74.38

RIGAUD Sylvie & Marc
ALIMENTATION PANIER SYMPA
Dépôt Pressing
13, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.43.73

Réseau bienvenue à la ferme
Drive fermier Haute-Vienne
ROSSI Florence
LA BREBILIERE ZIZIN DU LIMOUSIN
Fromage de Brebis lait cru, yaourts, fromages blancs
1, le Grand Chemin
BUSSIERE-POITEVINE
06.79.11.96.25
brebilierezinzin@orange.fr

TEXIER Arnaud
BOULANGERIE PÂTISSERIE
78, Avenue de La Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.87.77.95.78

LE CHALET SHOP
Vente en ligne
www.lechaletshop.fr
Epicerie, confiserie, CBD et CBG
MENARD Pascal / THIAT
07.88.99.23.53
pascal@lechaletshop.fr

ANIMAUX

ALLEN Susan
PRODUITS ALIMENTAIRES POUR CHEVAUX
1, La Caline BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.38.04
susanallen.333@gmail.com >>>

>>>
DOGGY & MOGGY HOLIDAYS
JOSIE SCHUSTER LAMMAS
Pension et hydrothérapie pour animaux de compagnie
Le Chêne Vert THIAT
05.55.60.27.79
josie@doggymoggyholidays.fr

MARIELLE BOULAUD
Ostéopathe animalière
1, Chez Prix BUSSIERE-POITEVINE
06.87.85.78.00

Pension et hydrothérapie pour animaux de compagnie
Le Chêne Vert THIAT
05.55.60.27.79
josie@doggymoggyholidays.fr

LIMOUSIN DOG TRAINING
Education Canine
31, rue d'Argancy
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.67.56
06.04.47.35.19
limousindogtraining@hotmail.com

ELEVAGE DU LIN
SAUMONT MATHILDE
Elevage de poneys de sport
La Touche THIAT
05.55.68.41.89

AU FIL D'ALPAGA
ALICE GIBAUD
Elevage d'alpagas, de chèvres et de lapins angora.
Transformation de la laine des animaux.
Production d'articles fabriqués à partir de sa laine.
Visite de la ferme.
3, Les Courtioux DARNAC
06.23.32.52.58
contact@aufildalpaga.fr
https://aufildalpaga.fr

IMMOBILIER

IAD FRANCE
BRIE Elina
12 Chez Mazereau
BUSSIERE-POITEVINE
06.74.52.93.50
elina.brie@iadfrance.fr

LEGGET IMMOBILIER
ROBINSON David
06.13.60.89.20
david.robinson@legget.fr

>>>

>>>
ABITHÉA
DARRAS Philippe-Pierre
4, Haut Courtioux - DARNAC
06.85.32.71.11
darras-philippe-pierre@abithea.fr

SAFTI
BOGEY Florence
9, Peytavaud Bas
BUSSIERE-POITEVINE
06.46.36.40.69
florence.bogey@safti.fr

BÂTIMENT

A.L.D.
Plombier Chauffagiste
7 jours sur 7
Le Bourg - SAINT-BARBANT
05.55.47.62.79 / 06.78.64.64.12
viennedpanneur@yahoo.fr

SARL AUGRY Sébastien
Travaux de peinture
Papier peint
2 bis, La Fétillère
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.22.25 / 06.43.73.22.24
sebastien.augry70@orange.fr

AUZANNEAU Jérôme
Maçonnerie Générale
1, Chez Lathus Haut
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.33.71
jerome.auzanneau0891@orange.fr

CHARLESWORTH HOWARD
RCC 87
Maçonnerie Générale
3, Maison Rouge
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.23.70 /06.85.43.13.58
rcc87@live.fr

SARL CHAUMEIL TRAVAUX PUBLICS
Assainissement - Terrassement
06.75.95.59.08 /05.55.68.49.48
www.chaumeil-tp.com

CHEVALIER Fabrice
Menuiserie
3, Rue Eugène Gailledrat
BUSSIERE-POITEVINE
06.23.29.77.40
fabrice.chevalier7@orange.fr

CORKILL CALLIN John
Installation électrique
Le Breuil THIAT
05.55.60.48.63 / 06.79.66.38.22
john.corkillcallin@gmail.com

>>>



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

>>>

PHILLIPSON Peter
Menuisier
DARNAC
06.08.23.74.91

SCHUSTER-LAMMAS
Général Building Service
Maçonnerie
Le Chêne Vert THIAT
05.55.60.27.79
seanlammas@yahoo.co.uk

WATERHOUSE Peter
Petit bricolage / Multiservices
Achat vente de métaux
La Reux BUSSIERE-POITEVINE
07.81.06.12.70

ABDULKARIM Waël
Electricité Générale
8, Rue du Gué de Luchapt THIAT
06.37.82.33.55
waelabdulkarim@protomail.com

BARIOT Laurent
Electricien
2, Route de Saint-Barbant
BUSSIERE-POITEVINE
06.37.53.43.55
bariot.armoirelec@yahoo.com

>>>

CURTO Antoine
BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS
59, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
06.24.69.22.51
a.curto@sfr.fr

E I DESROCHES Loïc
Plomberie - Chauffage - Electricité
6 , Rue du Commandant Barlier
BUSSIERE-POITEVINE
07.89.46.00.22

DUPONT Christian
Peinture
26, Villeneuve
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.07.66

GRAVELAT Christophe
Couverture Zinguerie
5 Villars - DARNAC
06.08.83.99.15

LEBLANC Stéphane
SVL Bâtiment Général
12, Val de Chaume
BUSSIERE-POITEVINE
07.78.52.70.06
svleblanc@sfr.fr

>>>

MARCHADIER Patrick
Réparation de machines et équipements mécaniques
Route d'Asnières
SAINT-BARBANT
05.55.60.40.30

MARSAUDON Joël
Travaux de Peinture
La Grange Chatain
SAINT-BARBANT
05.55.68.44.43

MIGNON Nathanaël
Plombier, chauffagiste
Saint Germain - THIAT
06.01.22.47.16
eurl.mignon@gmail.com

BANQUES & ASSURANCES

CREDIT AGRICOLE
BANQUE ASSURANCES
69, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.87.59.05.65

LA POSTE
Distribution courrier, banque
5, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.10.63

>>>

LAUNAY Nicolas
ASSURANCE ALLIANZ
96, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.43.09

BAR - RESTAURATION SALON DE THÉ

DOSSARD Marlène
CAFE RESTAURANT DE LA POSTE
27, Rue d'Argancy
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.31.67

ETIENNE Michèle
CAFE DES SPORTS, Presse
7, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.44.41

LE BAR THIAT
11, Rue Principale THIAT
09.72.63.52.97 / 05.55.47.34.45

O REPAIRE DES ARTISTES
RESTAURANT ET CABARET
11, Le Repaire
BUSSIERE-POITEVINE
06.87.59.22.91

SIMPSON Andrew
Bar Restaurant « Le Parisian »
4, Place Saint Maurice
BUSSIERE-POITEVINE
05.87.37.92.17 / 06.85.53.51.85
asimmo@msn.com

BAKER LISE ET PAUL « NUMÉRO 96 »
SALON DE THÉ
96, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
07.67.51.07.27 / 05.44.25.31.12
info@numero96.fr

« LA TÊTE DE TAUREAU »
Bar Restaurant Brocante
36, Rue Principale - THIAT
05.55.68.06.92
latetedetaureau@gmail.com
https://www.latetedetaureau.com/

LE TAMBOUR CASSÉ
Bar Restaurant
8 Place saint Jean - DARNAC
09.66.80.32.41
www.tambourcasse.fr

>>>

LE HANGAR 87 – VALENTIN Valérie
(Pizzeria, Snack)
12, Val de Chaume
BUSSIERE-POITEVINE
06.32.30.96.71
valentinvalerie8@gmail.com

AMBIANCE ROUTE 66
107, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE

DIXON Callora & Steven
L'ESQUILLON
Table d'hôte & Petit restaurant
1, Chez Raslaud THIAT
07.68.80.08.28

COMMERCES AMBULANTS
Place Adrien Girette
Bussière-Poitevine

GRIZZLY CAFE
Hamburgers, frites et poutines
(spécialité canadienne)
Jeudi soir - 06.81.33.66.71

BURGER BOX
HAMBURGERS ET FRITES
Vendredi soir - 06.46.88.51.09

FOOD TRUCK PIZZA
Samedi matin jusqu'à 16 heures
07.89.25.62.79

MARAÎCHER
GIRAULT Anthony
Samedi matin - 06.66.40.66.30

DISCOUNT

ECO-ENTREPOT
MAGASIN DISCOUNT
13, Le Repaire
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.74.73
eco.entrepot@orange.fr

COIFFURE

SCOTT Ian Coiffeur
Chez Boutique
SAINT-BARBANT - 06.33.72.28.24

LE SALON - SURENAUD Christelle
Coiffure salon et domicile
Soins esthétiques
6, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE 05.55.68.91.55

LES CISEAUX DE LEA
JONQUET Léa
Coiffure Féminin Masculin Junior
14 Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.06.25
lesciseauxdeleajonquet@gmail.com

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE

INSTITUT DE BEAUTÉ
NUAGE DE SOINS
Du mardi au samedi
Domicile jeudi AM
Chloé ROY
21, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
06.33.29.25.97

SPORT & BIEN-ÊTRE

VETOIS Marie Thérèse
« Détente Energie »
MASSAGE AMMA
8, La Barre du Mas Vignan
BUSSIERE-POITEVINE
06.72.23.83.20

MAPLE TREE YOGA
Johanna PRATT
Studio Yoga
6, Vauzelle DARNAC
06.08.33.45.63

L'HERBIER DU SAUT DE LA BRAME
Culture et cueillette de plantes
aromatiques
et médicinales
Carine DESCHAMPS-GRAVELAT
5, Villars / DARNAC
06.66.56.30.36
carine.deschamps87320@orange.fr

COMMERCE DE BOIS

CARREFOUR DU BOIS
Commerce de Bois et de
Matériaux de Construction
Le Bourg THIAT
05.55.68.42.71

GAILLEDRAT Arnaud
Achat & vente de bois
de chauffage
1 bis, Chez Gouillard
BUSSIERE-POITEVINE
06.03.74.24.21



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

SCIERIE DEMOUSSEAU
Sciage et rabotage de bois
1, rue Léopold Bourdin
BUSSIERE-POITEVINE
06.73.48.48.36
damiendemousseau@yahoo.fr

GARAGISTE – MÉCANICIENS STATION ESSENCE

TOP GARAGE - DUPLACIEUX
Garage Station-service
23, Beaulieu
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.45.90

GIROD Philippe
Garage Station-service
120, Avenue de La Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.40.81

INDUSTRIE

FRECHIN
Traitements et revêtements des métaux
Moulin de Chaumont
DARNAC
05.55.68.41.24

QUINCAILLERIE

THIMONNIER (SA)
Quincaillerie / Matérieux
Aliments bétail / Eléctroménager
2, Place du Champ de Foire
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.47.08

TRAVAUX AGRICOLES

SAS VAUZELLE ELAGAGE
VAUZELLE Flavien
06.81.98.03.61
POURSAT Romain
06.10.11.01.20
ZA Chez Boulon, 86460 Pressac
vauzelle.elagage@orange.fr

BERNARD Jean-Luc
ELAGAGE - TRAVAUX AGRICOLES
5, Chez Lathus
BUSSIERE-POITEVINE
06.34.33.27.01

COURTOIS Thierry
ENTRETIEN PARCS & JARDINS
2, Chez Nadaud
BUSSIERE-POITEVINE
06.87.03.78.62

GRENIER Roger
ENTRETIEN PARCS&JARDINS
23, Peytavaud Bas
BUSSIERE-POITEVINE
06.86.78.40.73

PEPINIERE BEIJA FLOR
Baptiste CELLIER
La Piderie
SAINT-BARBANT
06.37.99.25.22
pepinierebeijaflor@gmail.com

SERRIER David
PAYSAGISTE
51 rue Principale
THIAT
05.55.76.25.09 / 06.18.32.90.30



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

TRANSPORT - AMBULANCES SERVICE FUNÉRAIRE

AMBULANCE – VSL – TAXIS
AMBULANCE MARTIN SARL
DUMONT Muriel
LEVESQUE Virginie
16, Rue Baumard
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.49.79
ambulancemartinsarl@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Pompes Funèbres BIDEAU
3, Le Repaire
BUSSIERE-POITEVINE
www.pfbideau.fr
05.55.68.16.16

MOREAU et FILS
Transports urbains et régionaux de voyageurs
Le Bourg THIAT
05.55.68.49.72

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ de BUSSIÈRE-POITEVINE
05.55.76.16.30
DOCTEUR : André DUBOIS

INFIRMIÈRES
BENVENISTE Karine
JEAMMET Amandine
05.55.76.41.12

INFIRMIÈRE A.S.A.L.E.E.
(Action de Santé Libérale En Équipe)
Marie Laure ROBERT
05.55.76.16.30 / 07.55.62.61.75

PÉDICURE/PODOLOGUE
STEU-BLONDIAUX Carole
06.03.31.12.65

OSTÉOPATHE D.O (Sur RDV)
Charlotte FOUCRAS
1 Place du Champ de foire
BUSSIERE-POITEVINE
07.78.12.09.85
charlottefosteo@gmail.com

PHARMACIE DE LA GARTEMPE
Frédéric BORGAT
Pharmacie de la Gartempe
11, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05 55 68 41 79

PSYCHO-BIO-THÉRAPEUTE
DÉCODAGE BIOLOGIQUE, BIO-PNL, PSYCHOGÉNÉALOGIE
Le Moulin Ponty
BUSSIERE-POITEVINE
06.37.27.92.93
https://www.graziella-barreau.com





Les hébergements

de Val-d'Oire-et-Gartempe

ADAPTOURS
Gîte modulable 10 ch. - 18 pl.
Ouverture 2025 : 12 avr. – 18 oc
17, Lot des Vignes Bussière-Poitevine
09.62.56.43.11
gite@adaptours.fr

ARRIAS Maxime
Gîte familial « Le Chiron »
9 places - 4 chambres
15, Le Chiron Thiat
07.86.72.47.03
maxime.arrias@gmail.com

ARTAUD Jocelyne
Gîte 4 places
Les Glayolades Bussière-Poitevine
06.69.72.13.98
jocelyne.artaud@orange.fr

BAKER Lise et Paul
Salon de thé, 4 Chambres d'hôtes
8 places + bébé
05.44.25.31.12
07.67.51.07.27
Info@numero96.fr
liz@servicecall.co.uk

BOOTH Janette
Tiny Acorns
2 Chambres d'hôtes - 5 Places
5, Chez Rocher Darnac
05.44.25.48.42
janette55@hotmail.com

COMMUNE DE VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Gîte Le Presbytère
Gîte grande capacité - 14 places
05.55.79.72.63
Réservation auprès de Gites de France Haute-Vienne

DAVIS Yvonne & PERRY Mark
Gîte : « Le Lac des Demoiselles »
3 places
8, Chez Gouillard Bussière-Poitevine
05.19.23.00.05
marknvonny@gmail.com

DIXON Callora
L'Esquillon – Chambre d'hôtes
10 places
1, Chez Rasleau Thiat
05.55.76.34.81
05.55.76.38.43
callora@la poste.net

DOYLE David – CRAWFORD Rolt
Chambre d'hôtes (4p) Yourte (4p)
d'avril à octobre
6, Boismeunier Darnac
07.86.51.77.56
07.86.70.43.76
andy-doyle@hotmail.co.uk

ETHERINGTON ANDREW
Gîte 12 places
74, Avenue de la libération
Bussière-Poitevine
07.39.98.21.17.94
etheringtont@connect.com

GÎTE FLODID
Gîte 4 places
7, Peytavaud bas
06.46.36.40.69
florence.bogey@sfr.fr

GOURDET Nadine
Maison d'Aline - Gîte 5 places
35, Rue Principale Thiat
06.84.76.65.62
nadine17@hotmail.fr

HELLIKER Jillian
Chambre d'hôtes - 6 places
La Grange Chatain Saint-Barbant
07.49.19.21.22
nedleyandme@hotmail.com

HORWOOD Sandra
Gîte Villard - 4 places
1, Chez Drouillaud Darnac
05.55.76.24.22
07.86.15.66.03
gitevillarddarnac@gmail.com

JAMES GILL
Chambre d'hôtes - 2 places
7, La Favanderie Darnac
06.33.28.95.88
Gilm161@icloud.com

LASANCE Diane et Marcus
Gîte - 4 places
Chambre d'hôtes - 8 places
2, La Gimbretière Bussière-Poitevine
06.45.27.68.33
05.55.60.79.18
lasancmt@gmail.com
diane.lasance@gmail.com

LELOUP Catherine et Jean Michel
« Route 66 » - 15places
D'avril à octobre
107, Av de la Libération
Bussière-Poitevine
07.47.66.50.21
minxcook@aol.com

MCCLOUD Eric & Sue
Salon de thé, 4 Chambres d'hôtes
8 places + bébé
05.44.25.31.12
07.67.51.07.27
Info@numero96.fr
liz@servicecall.co.uk

MESMIN Thierry
Gîte - 2 Places
14, Rue du Clos Bussière-Poitevine
07.85.30.71.64
ctmesmin@wanadoo fr

POLLEY Sarah EI
Chambres d'hôtes au cœur du Limousin
4 places - « Le Cerisier Saint-Barbant »
14, Rue Chez Boutique Saint-Barbant
06.48.35.11.98
lecerisiersaintbarbant@gmail.com

PRATT Johanna et Dean
3 Chambres d'hôtes
10 places - Mapple Tree
6, Vauzelle Darnac
06.08.33.45.63

PRINCE Chris
Chambre d'hôtes : « Motobreaks »
2, Chez Paulet Bussière-Poitevine
05.55.60.76.93
06.04.43.19.20
motobreaks@gmail.com

RUSTILL SUE
Chambre d'hôtes - 5 places
« Chez Cerise »
106, Av de la Libération
Bussière-Poitevine
07.82.70.03.39
chezcerise106@gmail.com

SCI CAROGIL
MAIGROT Gilles
Meublé de tourisme
« Maisonnette des Potiers » - 2 places
1, Place des Potiers Thiat
07.65.58.28.57
gilles.mgt@free.fr

THIAT GUEST HOUSE
(à compter du 25 avril 2025)
2 Chambres d'hôtes 4 places
38, Rue Principale Thiat
gillm161@icloud.com

VALENTIN Valérie
Mobil home 4/6 places
8, Val de Chaume Bussière-Poitevine
06.32.30.96.71
lehangar87@gmail.com

VAN LEEUWEN Herman
et GORDIJN Johannetta
Chambres d'hôtes naturistes
4 chambres
Moulin de Chez Joyeux Thiat
07.85.30.71.64
ctmesmin@wanadoo fr

WILLS Cathy
Gîte : « La maison Mignonne » (4p)
Gîte : « La Petite Grange » (2p)
2 et 6, Peytavaud Haut
Bussière-Poitevine
05.55.60.70.58
07.81.25.55.30
www.lamaisonmignonne.com
cathy.wills31@gmail.com

WILLIAMS TAMZIN
Gîte : « Maison de Lavande » - 2 places
La Bretonniére Saint-Barbant
06.19.99.78.49
tamzinwilliams5@gmail.com

WOLTHUIS Mathijs
Gîte : « Le Marronnier » - 2 places
Gîte : « Les Buis » - 4 places
Gîte : « Le Dragon » - 5 places
2, Les Buis Bussière-Poitevine
06.43.17.74.59
05.87.37.90.50
mathijswolthuis81@gmail.com





LES LABELS

Une distinction pour la commune

Pour une commune, au-delà de sa propre communication, l'affichage de labels permet de s'affirmer et de se distinguer par son engagement dans des domaines spécifiques. En effet les labels permettent à la fois d'améliorer et de renforcer l'attractivité d'une commune bien au-delà de ses propres limites territoriales. C'est aussi un signe de reconnaissance de l'extérieur, un moyen de valoriser des pratiques et des réalisations jugées vertueuses ou ayant un impact positif sur la vie quotidienne.

VILLE PRUDENTE

La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe labellisée « Ville Prudente » !

Créé en 2017 par l'Association Prévention Routière, le label ville prudente valorise l'engagement des communes à s'engager de manière significative pour lutter contre l'insécurité routière et offrir un environnement plus sûr à ses concitoyens.

Les aménagements mis en place à Bussière-Poitevine (plateau ralentisseur, signalisation adaptée, zones 30, parcours sécurisé pour le déplacement des enfants vers la garderie et la cantine, trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite..., formation à l'école (permis piéton, permis vélo), informations et formations des employés sensibilisés à la sécurité routière, aménagement spécifique des véhicules de la commune, interventions de Monsieur Le Maire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe auprès du Président de la République et du Président du Département concernant l'accidentologie de la RN 147) sont autant d'éléments montrant que la sécurité routière est une préoccupation permanente des élus et qu'ils agissent concrètement.

La commune a donc décidé de déposer sa candidature au label **« Ville Prudente »**.

Après une audition par le délégué régional de la Prévention Routière et une visite des réalisations, le jury de l'association a décidé de labelliser la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe « Ville Prudente ». Celle-ci rejoint donc la communauté des 560 Villes et Villages Prudents, aux côtés des 132 autres communes distinguées en 2024. La proclamation des nouvelles communes labellisées a eu lieu le 19 novembre 2024 lors du 10ème congrès des Maires de France Parc des Expositions Porte de Versailles.

L'obtention de ce label est gage de qualité de vie pour les habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus. Les collectivités labellisées bénéficient de fiches pratiques pour mettre en œuvre des actions de prévention routière au sein de leur commune. Des panneaux « Ville Prudente » seront installés à l'entrée de chaque bourg qui feront l'objet d'études d'aménagements spécifiques plus ou moins importants dans le temps.

SER SYNDICAT DES ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Groupama la vraie vie s'assure ici

VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS

« Obtenu en 2017 par Thiat, le label « Villes et Villages Etoilés » a reconnu très officiellement que le ciel de Thiat était d'une qualité hors du commun. Ce label a fait prendre conscience d'une richesse à préserver car devenue rare, mais aussi pour le bien-être des espèces nocturnes vivant sur le territoire, majoritairement classé Natura 2000.
Les Nuits des Étoiles organisées chaque année depuis l'obtention du label ont donné une notoriété au village. Les astronomes y trouvent des conditions d'observation idéales, et le public y vient chaque année plus nombreux pour passer un agréable moment sous les étoiles de Thiat.
En 2024, en plus des astronomes de l'espace Mendes France de Poitiers, le Spacebus et ses 12 animateurs étaient présents pour le plaisir des petits et de grands. »

Nicolas COURTIOUX Président de Thiat Etoilé.

Ce label est arrivé au terme de sa validité en 2024. La commune doit à nouveau participer au concours afin de conserver son titre ou mieux l'améliorer. Thiat étant depuis le 01 janvier 2019 une commune déléguée de Val-d'Oire-et-Gartempe, c'est la commune nouvelle qui doit candidater. L'inscription a été déposée le 16 décembre 2024 auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).





La biodiversité

Les opérations avec la FDC 87

La biodiversité est un enjeu majeur du 21ème siècle et constitue une priorité pour les politiques publiques. Un fond Eco-contribution alimenté par les Fédérations Départementales des Chasseurs à hauteur de 5 € par chasseur lors de la validation du permis de chasser et à hauteur de 10 € complémentaires par l'Office Français de Biodiversité permet de financer des dossiers de biodiversité.

Plusieurs partenaires (OFB, FNC, FDC) se regroupent pour proposer des actions concrètes. Les opérations « **HAIECOLIER** », « **J'aime la Nature Propre** » et « **Jachère Fleurie** » en sont l'illustration.
La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, les associations communales de chasse, les élèves de l'école primaire sont particulièrement heureux et fiers d'apporter leur contribution très active à ces opérations.
En 2024, l'ACCA de Saint-Barbant s'est particulièrement investie dans ces opérations.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Fédération Nationale des Chasseurs

L'opération HAIECOLIER



L'objectif est simple : planter une haie avec l'école !

Sur le site de l'Etang des Bregères, le jeudi 11 avril 2024, les 24 élèves des classes de CM1 – CM2 de de Mme Estelle LACOTE avec Mme Emmanuelle CHRETIEN (AESH) ont pour la 3ème année consécutive, sur un terrain préparé par les Services Techniques de Val-d'Oire-et-Gartempe, avec l'aide les chasseurs de l'ACCA de Saint-Barbant, planté une haie dont les 100 plants d'essences différentes ont été financés par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne.

Cette opération permet aussi aux enseignants d'aborder la notion d'écosystème et de biodiversité.
La municipalité s'inscrit dans une volonté de renforcer le patrimoine naturel de la commune et a pour vocation d'entretenir la haie afin d'en assurer sa pérennité.

Merci à l'ensemble de participants à cette opération et plus particulièrement aux enfants, à leurs enseignantes et aux chasseurs de l'ACCA de Saint-Barbant.



NB : Des personnes mal intentionnées et bien peu respectueuses du travail accompli par les enfants ont arraché et volé une cinquantaine de plants. HONTEUX ! INDIGNE !

« J'aime la Nature Propre »



Val-d'Oire-et-Gartempe a participé à la 4ème édition nationale.
C'est une opération participative et citoyenne de ramassage de déchets dans la nature.
Ainsi le vendredi 15 mars 2024 après-midi, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Barbant mis une nouvelle fois à contribution ont accueilli sur le site de l'Etang des Bregères les 24 élèves des classes de CM1 – CM2 de Mme Estelle LACOTE avec Mme Emmanuelle CHRETIEN (AESH) pour réaliser cette opération. **Bien que le site soit d'apparence très propre, rien n'a échappé à l'œil expert des enfants. 20 kg de détritus les plus divers ont été collectés.**

Le dimanche 17 mars 2024, une action similaire était conduite à Thiat sur le site du Saut de la Brame et ses accès. Un vieux chemin ayant de nombreux déchets a été nettoyé. L'équipe de 9 bénévoles dont 3 chasseurs de l'ACCA de Thiat conduite par Jean-Paul Lavaud a récolté environ 200 kg de déchets (photo ci-dessus) !
La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe remercie l'ensemble de participants à cette opération et plus particulièrement les enfants et leures enseignantes, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Barbant. Rendez-vous a été pris pour 2025.

« La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe remercie l'ensemble de participants à cette opération et plus particulièrement les enfants et leurs enseignantes, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Barbant. »

« Ensemble fleurissons nos campagnes ! »



Toujours à l'initiative de la Fédération des Chasseurs, dans le cadre des aménagements en faveur des habitats de la faune sauvage, **l'opération « Ensemble fleurissons nos campagnes » permet d'implanter des jachères fleuries qui jusqu'à l'automne attireront des milliers d'insectes, de nombreux oiseaux, mais aussi un cortège de petites bêtes.** Jolies, riches et diversifiées, les jachères fleuries mellifères aident les pollinisateurs et au premier chef, l'abeille source de la vie.
La commune de Val-d'Oire-et-Gartempe a été retenue 2 fois pour ce type d'opération : À l'Étang des Bregères en 2022 et au parking du Saut de la Brame en 2023.

Un petit semis pour l'Homme, un grand bien pour la Biodiversité !

NUMÉROS D'URGENCE



SAMU : 15 ou 112

POMPIERS : 18

POLICE / GENDARMERIE : 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

CENTRE ANTIPOISON BORDEAUX
Tél : 05 56 96 40 80

ENFANCE MALTRAITÉE 119
Numéro d'urgence gratuit
24h/24, 7j/7

SOS ENFANTS DISPARUS 116 000
Numéro d'urgence gratuit
24h/24, 7j/7

ALCOOLIQUES ANONYMES
06.41.32.16.18 (Poitiers)
06.74.27.07.67 (Limoges)

MAIRIE DE VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE MAIRIE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE BUSSIÈRE-POITEVINE

9, Rue Eugène Gailledrat
BUSSIERE-POITEVINE
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05.55.68.40.83
E-mail : mairie@voeg.fr
Site internet :
www.val-doire-et-gartempe.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
Permanence téléphonique :
de 13h30 à 17h00

MAIRIE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE DARNAC

1, Rue de la Mairie DARNAC
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05.55.68.40.14
E-mail : darnac@voeg.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi
de 14h30 à 17h00 et
Vendredi 13h30 à 16h00

MAIRIE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT BARBANT

9, Rue principale ST BARBANT
87330 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05.55.68.32.14
E-mail : stbarbant@voeg.fr
Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale : lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00

MAIRIE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE THIAT

31, rue principale THIAT
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05.55.68.43.87
E-mail : thiat@voeg.fr
Horaires d'ouverture et Agence Postale : Lundi, Mardi, Mercredi de 14h30 à 17h00 et Vendredi de 13h30 à 16h00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Clarisse ROUGIER
Sur rendez-vous le 3ème mardi de chaque mois
de 9h00 à 11h30 à la Mairie de Bussière-Poitevine.
Prise rendez-vous au 05.55.68.40.83

MEDIATHÈQUE Ferdinand DUCHENE

Tél : 05 55 68 37 46
(aux heures d'ouverture)
05.55.60.69.33
(en dehors des heures d'ouverture. Médiathèque Bellac)
Heures d'ouvertures : Vendredi de 14h à 17h – Samedi de 10h à 12h
Attention : Changement des horaires pendant les vacances scolaires : vendredi de 14h à 16h

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

12, Av Jean Jaurès 87300 BELLAC
Tél : 05.55.60.09.99
Mail : cchautlimousin@wanadoo.fr

SOUS-PRÉFECTURE BELLAC

8, rue Lamartine 87300 BELLAC
Tél : 05.55.60.92.50
Télécopie : 05.55.60.92.60
Courriel : sous-prefecture-de-bellac@haute-vienne.pref.gouv.fr
Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1, rue de la préfecture
87031 LIMOGES CEDEX 1
Téléphone : 05.55.44.18.00
Télécopie : 05.55.44.17.54
Courriel : pass87@haute-vienne.gouv.fr
Accueil général (1, rue de la préfecture - Limoges) :
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(16h00 le vendredi)

GENDARMERIE MEZIÈRES

Tél : 05.55.68.30.67 - **Courriel :** https://www.contacterlagendarmerie.fr
POLICE/GENDARMERIE : 17

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE

11, Rue François CHENIEUX
87000 LIMOGES
Tél : 05.44.00.10.28
Permanence des Conseillers Départementaux :
- Amandine SELLES
- Alain JOUANNY

Contact au : 05.44.00.10.27
ou 07.72.19.79.31
Courriel :
alain.jouanny@haute-vienne.fr

TRÉSOR PUBLIC CENTRE DES IMPOTS

1, Rue Thiers 87300 BELLAC
Tél : 05.55.60.93.20

MAISON DE LA RÉGION

27, Bld de la Corderie
87000 LIMOGES
Tél : 05.55.45.19.00

EDF

Tél : 09 69 32 15 15
Du lundi au samedi de 8h à 20h
Email : serviceclient@edf.fr
URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél : 09.726.750.87

AGUR

4, Rue Jean Mermoz
ZA les Rochettes 87300 BELLAC
Espace abonné sur : www.agur.fr
Tél Service client : 09.69.39.40.00
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Tél Dépannage : 09.69.39.40.00
24h/24 et 7j/7

OFFICE DE TOURISME DU HAUT LIMOUSIN
Rue des Doctrinaires 87000 BELLAC
Tél : 05.55.68.12.79
Mail : info@tourisme-haut-limousin.com
Site internet :
www.tourisme-haut-limousin.com

RÉFÉRENTE AUTONOMIE
Pour tous besoins d'aides pour les personnes de plus de 60 ans et (ou) handicapées
Madame Karine JAUGEARD)
sur rendez-vous :
Le Dorat au 05.55.60.34.44
Magnac-Laval au 05.55.60.11.21

ASSISTANTE SOCIALE
Madame Carole MERY
Permanence sur rendez-vous
Les 2e et 4e mercredi
de chaque mois
Prise rendez-vous 05.55.68.15.87

C.A.F.
Caisse d'Allocations Familiales
Permanence : Mardis à la Mairie de Bellac de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15.

C.P.A.M.
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
14, Place de la République
87300 BELLAC
Tél : 36 36
Accueil uniquement sur rendez-vous le jeudi matin et uniquement les semaines impaires le vendredi matin, accueil fermé pendant les vacances scolaires.

M.S.A.
Mutualité Sociale Agricole
Comment prendre RDV ?
- soit en appelant le 05.44.00.04.04
- soit en ligne sur monespaceprive.msa.fr, rubrique Contact & Echanges.

CARSAT
Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
Permanence : Les 2ème et 4ème mercredi du mois à la Mairie de Bellac - **Tél. :** 3960

CICAS
Caisses de retraites
Permanence : Les 2ème et 4ème Jeudis du mois à la Maison des Associations de Bellac - **Tél. :** 0820.200.189

ADIL
Agence Départementale d'Information sur le Logement en Haute-Vienne
28, avenue de la libération
87000 LIMOGES
Tél : 05.55.10.89.89 du lundi au vendredi de 9h-12h / 13h30-17h30
Permanences : Bellac, 2ème et 4ème mardi de 9 h30 à 12h30 à la maison du département
Magnac Laval, 2ème et 4ème mardi de 14 h 00 à 16 h à la maison du département
Site internet : www.adil87.org

SOLIDARBUS
Secours Populaire Français
Le 3ème jeudi de chaque mois (sauf août) à côté de la salle des fêtes de BUSSIERE-POITEVINE de 10 h à 11 h 30.

RESTOS DU CŒUR
Mardi semaines paires
9h30-11h30 Salle des fêtes de Bussière-Poitevine
ad87.secretariat@restosducoeur.org



VIE PRATIQUE
Des containers de tri sont à votre disposition sur chaque commune déléguée, il appartient à chacun d'entre nous d'avoir un comportement citoyen afin de respecter l'environnement.

URGENCES/SANTÉ

URGENCES MÉDICALES et SAMU : 15

La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée (conseil médical sur point fixe : au cabinet médical du médecin d'astreinte sur le secteur ; envoi d'un médecin le soir après 20h, les samedis après-midi, dimanches et jour fériés composez le 15).

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU DORAT ET DE BUSSIÈRE-POITEVINE (MSP)
SITE DE BUSSIÈRE-POITEVINE
1, Place du Champ de Foire 87320 BUSSIERE-POITEVINE
Tél : 05.55.76.16.30
Dr André DUBOIS Médecin Généraliste DU Soins Palliatifs

Consultations sur rendez-vous
LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI matin et soir
Visites à domicile LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI après-midi

Tél : 05.55.76.16.30 choix n°1 puis choix n°2

PHARMACIE ET AUTRES SPÉCIALITÉS
Retrouvez toutes les coordonnées page 29 de ce numéro.

LES NUMÉROS UTILES



Déchetteries

Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche

Depuis 2017, la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés, est exercée par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) sur l'ensemble de son territoire.



Horaires

Déchetterie de Magnac-Laval
Route du Dorat
06.24.85.41.88
Du mardi au samedi :
de 9h00 à 11h45 et de 14h à 17h15

Déchetterie de Nouic
Route de Mézières-sur-Issoire
06.03.06.52.24
Du mardi au samedi :
de 9h00 à 11h45

Déchetterie de Saint-Bonnet-de-Bellac
Le Bourg
06.03.06.59.67
Du mardi au samedi: de 14h à 17h15

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

MAXIMUM
Ressourcerie

Communes & Dates
Bussière > mardi **21/01** - mercredi **30/04** - mercredi **06/08** - mercredi **01/10**
Darnac > mercredi **22/01** - mardi **29/04** - mercredi **06/08** - mercredi **01/10**
Saint-Barbant > lundi **20/01** - jeudi **24/04** - jeudi **07/08** - jeudi **02/10**
Thiat > jeudi **23/01** - mercredi **30/04** - jeudi **07/08** - jeudi **02/10**

L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de résidence.
Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h le matin, horaire de début de collecte.
Il est demandé, autant que faire se peut, de déposer les encombrants le matin même afin d'éviter le pillage par des personnes non habilitées.

Consignes de collecte et liste des déchets sur le site :
https://val-doire-et-gartempe.fr/fr

SYDED HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

Ces déchetteries sont gérées par la SYDED 87, pour toutes questions relatives aux déchets se rapprocher du : SYDED 87, 59 Rue de la Filature, ZA du Prouet, 87350 PANAZOL
Tél : 05 55 12 12 87, Site internet : www.syded87.org



Identité Nationale de Santé
ins
Bien identifié·e, bien soigné·e.

Ici, on enregistre votre identité INS pour sécuriser votre prise en charge

hihl Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin

Présentez aux secrétaires :



+

et



Carte de mutuelle

Munissez-vous de tout autre document tels qu'ordonnances en cours, courrier du médecin prescripteur, bilans précédents, examens d'imagerie,...

Consultations externes de Spécialistes

05.55.47.20.03

Site de Bellac
4, avenue Charles de Gaulle
87300 BELLAC
Site internet : www.hihl.fr

Consultations HIHL

RDV au 05.55.47.20.03

- Angiologie (Echo-doppler artériel et veineux)
- Cardiologie
- Chirurgie Gynécologique
- Dermatologie
- Douleur
- Diététique
- Gynécologie obstétrique
- Holters
- Hématologie
- Obstétrique Sage-femmes
- Ophtalmologie
- Orthopédie
- Orthoptie
- Pneumologie-Allergologie
- Urologie

Pensez à amener un moyen de paiement

IPNS 02-11-23

La collecte

Ordures ménagères - CCHLeM

Le passage au Point d'Apport Volontaire (PAV)
La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) change de mode de collecte à compter du 1er juillet 2025.
Depuis les lois Grenelle 1 et 2, ainsi que la loi anti-gaspillage, les objectifs de réduction des déchets ménagers conduisent en parallèle à augmenter le geste de recyclage et à séparer les biodéchets.
La collecte des déchets ménagers en porte à porte sera remplacée par une collecte en Point d' Apport Volontaire (PAV).

Les PAV c'est quoi et comment ça fonctionne ?

Les PAV sont des colonnes pouvant accueillir vos déchets ménagers comme les conteneurs de tri. Ces bornes seront situées à des endroits stratégiques afin de faciliter l'accès pour tous. Vous pourrez déposer des sacs de 30 litres à l'aide du badge qui vous sera fourni par la CCHLeM.



Pourquoi passer à ce mode de collecte ?

Le choix du passage en collecte en PAV s'est fait selon les critères suivants : maîtrise de l'augmentation des coûts de collecte et réduction du coût de traitement, encouragement à la participation au tri sélectif grâce notamment à la proximité des colonnes.

Les composteurs :

La CCHLEM a réalisé une campagne de distribution de 1300 composteurs et bio-sceau gratuits à l'échelle du territoire en fin d'année 2024.

Je n'ai pas pu bénéficier d'un composteur gratuit en 2024, comment faire pour en avoir un ?
Une nouvelle campagne de distribution de composteur gratuit sera faite en 2025.

Comment composter mes biodéchets alors que je n'ai pas de jardin ?
Des composteurs collectifs de quartier et de bas d'immeubles seront installés courant 2025 par la CCHLeM.

Le service ordures ménagères

se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant ce nouveau mode de collecte par mail à : **serviceom@cchlem.fr** ou au **05.55.60.09.99**









Communauté de communes Haut Limousin en Marche

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12 avenue Jean Jaurès
87 300 Bellac
hautlimousinenmarche.fr

CCHLeM

INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS :
SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES
05-55-60-09-99 / serviceom@cchlem.fr

L'assainissement

Prise de compétence par la CCHLeM

À compter du 1er janvier 2025, la gestion de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM).

Ce transfert, imposé par la loi NOTRe, vise à garantir que l'exploitation des systèmes d'assainissement respecte pleinement les normes en vigueur. Cette évolution permettra également d'améliorer le traitement des eaux usées sur notre territoire, réduisant ainsi l'impact des rejets et contribuant à la protection des ressources en eau et de l'environnement.

À partir de cette date, toutes vos démarches liées à l'assainissement devront être adressées au Service Assainissement de la CCHLeM. Cela comprend les demandes de raccordement, les diagnostics d'assainissement lors de la vente d'un bien immobilier, ainsi que les interventions sur le réseau (notamment en cas de bouchage). Pour assurer l'exploitation, l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement collectif, la CCHLeM a signé des contrats avec des prestataires spécialisés, garantissant ainsi un service de qualité sur tout le territoire.



Communauté de communes
Haut Limousin en Marche

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12 avenue Jean Jaurès
87 300 Bellac
hautlimousinenmarche.fr

CCHLeM



Ça s'est passé

en 2024 à Val-d'Oire-et-Gartempe

Une quarantaine d'associations animent la vie locale de Val-d'Oire-et-Gartempe tout au long de l'année. Le soutien de la Municipalité au monde associatif se traduit sous différentes formes : financière en votant chaque année environ 20 000€ de subventions, matérielle en mettant gracieusement à disposition ses infrastructures (salles, terrains), son matériel, ses applications et panneau numérique, opérationnelle en apportant, si le besoin est fondé, une aide de ses services techniques, concrète en ne faisant pas payer le coût pourtant croissant de l'énergie utilisée (eau, électricité, gaz, fioul…) et des photocopies.

La Charte de la vie Associative

Fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité une Charte de la vie associative valide et renforce cet engagement réciproque et moral entre la commune et les Associations. En la signant, chaque association est considérée comme un partenaire, mais aussi comme une force de proposition et un relais potentiel entre les habitants et leurs élus.

Le Forum des associations

Organisé pour la première fois le 31 août 2024 par la Municipalité et les Associations, le 1er forum des associations a permis aux visiteurs, dans une ambiance très conviviale, d'échanger sur la diversité des activités proposées avec les représentants des associations.
Invités par La Municipalité et Les Associations, plus de 70 nouveaux arrivants ont pu découvrir la richesse et la diversité des activités proposées par la quinzaine d'associations présentes.
Le traditionnel pot de bienvenue a clôturé ce moment d'échanges très apprécié de tous.



Les chênes d'automne

En mai a eu lieu l'élection d'une nouvelle présidente, Jeanine CRESPIN. Un immense merci à Madame De La Tour pour toutes ces années de présence et de dévouement pour le club.
La kermesse du 1er mai a rencontré un grand succès.
Le 6 septembre le club est parti pour SAINTES. Nous avons fait une belle balade sur la CHARENTE et après un bon déjeuner nous sommes allés visiter la ville dans un petit train. Notre balade a été écolo, le bateau et le train fonctionnaient à l'électricité.
Le loto du mois de septembre a vu beaucoup de monde, la salle polyvalente de Darnac était presque trop petite.
Au premier concours de belote du club il y a eu 48 inscrits. Ce qui a représenté 24 équipes. Chaque participant est reparti avec un lot. Merci à Nicole

DESBORDES du club d'ADRIERS pour ses conseils et son aide.
Merci aux personnes qui prennent le temps de passer un après-midi avec nous et qui permettent que nos activités puissent durer et un très grand merci à notre équipe de bénévoles qui répond toujours présent.

Club de Loisirs de Bussière-Poitevine

Pour le Club de Loisirs, l'année 2024 a été riche en activités et animations avec entre autres:
> **Le spectacle « Théâtre – Magie »** le 16 février. Ce spectacle a été entièrement créé et interprété par la troupe du Club de Loisirs sous la supervision bienveillante de Claire, leur animatrice. Le public, enchanté, a été ravi de voir les enfants si à l'aise sur scène.
> **Le gala de danse** le 14 juin. Les groupes de danse du mercredi après-midi ont présenté un gala de danse qui a été très apprécié par les parents, les spectateurs, ainsi que par le président du comité départemental de Danse Haute-Vienne. Ce dernier a tenu à féliciter Clara, la professeure, ainsi que les danseurs et danseuses pour la qualité de la représentation et le sérieux du travail réalisé au cours de l'année.
> **L'animation Octobre Rose** le 19 octobre. Cette animation a été créée avec le partenariat d'autres associations de la commune : l'Association Sportive Bussière à Pied – l'Atelier Be Créatif – la Chorale Méli-Mélodies – et même le groupe de Montmorillon Lo Chadas Do Poëtou).
Merci à tous les membres de ces associations et autres bénévoles qui ont apporté leur concours à la réussite de cette journée.
> **La comédie « Vive les Vacances »** le 10 novembre. Cette comédie, jouée par le Théâtre du Val de Gartempe, a offert un après-midi de bonne humeur et de rires.
Activités proposées :
Lundi : Gym bien être 17h30-18h30 / Gym douce 18h30-9h30,
Mercredi : Gym Tonic 19h00-20h00,
Mercredi : Danse enfants 16h45-17h45 / Danse Ados/Adultes 17h45-18h45.

Gala de Danse Vendredi 13 juin 2025. Venez applaudir les performances artistiques des groupes de danse.
Et bien d'autres projets en cours de réflexion...
La Présidente - Marylène SABOTIER



Association Sportive et Loisirs de Thiat

Comme chaque année, l'Association Sportive et Loisirs de Thiat a organisé plusieurs manifestations en 2024.
Les désormais traditionnelles retrouvailles d'anciens joueurs et dirigeants du Foot de l'Hirondelle Sportive de Thiat se sont déroulées le 23 juin 2024 au stade. Mrs Didier et Jean-Claude LEUBAS, M. Michel GLADEL ont été mis à l'honneur et récompensés en tant qu'anciens joueurs. M. Francis Plat, Président de l'Association de 1972 à 1996 a reçu un trophée en tant qu'ancien joueur et ancien Président. Ce trophée lui a été remis par la Miss Hirondelle Sportive de Thiat de l'époque.
Lors de cette manifestation, des polos aux couleurs du Club de l'époque, offerts par le CREDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST représenté par Mme MARQUIS Présidente de la Caisse Locale du Dorat, ont été remis.
Le 18 août 2024, un bon nombre d'exposants ont répondu présents pour le vide grenier et le marché artisanal et ont contribué à ce que cette journée soit un véritable succès.
Le Président et tous les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2025 et vous donnent rendez-vous le 22 juin au stade pour les retrouvailles, le 17 août pour le vide grenier, le 21 novembre pour la soirée beaujolais et le 29 novembre pour la soirée fruits de mer.
Le Président - Francis Plat

Anciens élèves de Bussière-Poitevine (AEBP)

« ACCORDÉONS-NOUS avec les Anciens Elèves de Bussière-Poitevine »
Le samedi 12 octobre 2024, quatre-vingt-dix participants se sont retrouvés dans la salle des fêtes Jacques Brel de Bussière-Poitevine, pour un déjeuner dansant animé par l'orchestre Jean Vincent.
Au préalable, beaucoup d'entre eux se sont réunis à la buvette pour le traditionnel apéritif kir royal cassis ou pêche, d'autres se sont orientés vers la bière bouteille. Aux dires des personnes, ce fut un grand moment d'échange et de convivialité.
Puis, vers 13h10 vint le moment de passer à table et le mot de bienvenue du Président qui donna le départ de cette manifestation.
Le repas régional concocté par l'équipe du traiteur chez Boulette a pu être servi, et, l'orchestre avec ses trois musiciens a commencé à jouer son répertoire musette et variétés.
Celui-ci a assuré une ambiance de feu tout le long de cette après-midi automnale.
La soirée s'est terminée après 18h pour permettre aux organisateurs de remettre en ordre la salle.
D'après de nombreux convives, cette journée a été qualifiée de franche réussite à bien des égards.
Comme le dit très bien un ami : mieux vaut vivre un court instant de plaisir entre amis, que toute une vie, seul dans l'ennui...

Le Président très satisfait a encouragé les Anciens élèves de Bussière-Poitevine et leurs amis à venir grossir les rangs de l'association en prenant contact avec lui au 06 87 44 61 21 ou par mail : bernard.renaudie@wanadoo.fr
Le Président - Bernard RENAUDIE

Comité des fêtes de Saint-Barbant

Notre saison a commencé avec la soirée Moules Frites à volonté. En Février le loto à Bussière-Poitevine, le 13 juillet la fête de l'étang des Bregères avec la pétanque, loto, crêpes, feu d'artifice et pour terminer la soirée la piste de danse. Cette année nous avons organisé un voyage à Saumur avec visite de la ville, du château village troglodyte, tout le monde était ravi.
Je tiens à remercier la municipalité de Val-d'Oire-et-Gartempe ainsi que tous les bénévoles et agent communaux qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces manifestations.
La Présidente - Christine SEGUY



APE (association des parents d'élèves Les petits Touts)

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'APE Les petits touts entame sa deuxième rentrée !
Cette année, nous comptons 7 personnes dans le bureau : Adeline Léguillé et Adeline Lestieux (secrétaire et secrétaire adjointe), Emmanuelle Chrétien et Aurélie Jammet (trésorière et trésorière adjointe), Céline Vauzelle (chargée de communication), Aurore Couturaud (présidente) et nous souhaitons la bienvenue à Laurent Bariot (vice-président).

L'association comprend, à ce jour 31 familles adhérentes et de nombreux bénévoles actifs parmi les parents d'élèves, les ados, les enfants !
N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous proposer vos idées ou participer à nos groupes de travail, en fonction des actions ou thématiques qui vous intéressent et vous motivent !

Notre première année a été un grand succès grâce à votre participation, nous permettant d'envisager des projets plus ambitieux pour nos écoles, pour nos enfants ! Nous espérons qu'il en soit ainsi cette année, pour mener à terme tous ces beaux projets !

Manifestations prévues à ce jour pour l'année scolaire 2024-2025 :
> **17 novembre :** "Vide ta chambre" à la salle des fêtes de Darnac
> **22 novembre :** marché de Noël de Bussière-Poitevine
> **24 novembre :** marché de Noël de l'association Rainbow
> **08 décembre :** marché de Noël de Darnac
> **20 décembre :** fête de Noël de l'école à la salle des fêtes de Bussière-Poitevine
> **12 janvier :** goûter offert aux élèves de l'école et tombolette
> **8 mars :** loto animé par Winter au profit de l'école
> **juin :** fête de fin d'année, kermesse et tombola

À votre écoute :
> **Via les carnets de liaison ou la boîte aux lettres de l'école / de la mairie**
> **Mail :** apevoeg@gmail.com
> **Facebook / Messenger :** APE Les petits touts
WhatsApp : APE Les Petits Touts
> **La boîte à idées sur l'appli APE Les Petits touts**
> **Tél :** 06.45.78.87.39 Aurore Couturaud

L'équipe de l'APE Les Petits touts

Moto Club de Bussière-Poitevine

Notre année 2024 a été rythmée par les déplacements sur les 8 épreuves des championnats de Ligue de Trial Nouvelle Aquitaine et par notre participation à l'épreuve du Trophée de France des Classiques à Sardent en Creuse qui se déroule sur 4 jours en juillet.
Nous sommes allés assister à l'épreuve de championnat de France de Frontenac en Gironde.
Spectacle gratuit pour les spectateurs, notre compétition de trial, le dimanche 16 juin, a connu un plus grand succès sportif avec près de 70 pilotes engagés. Mais elle a été fortement perturbée par la pluie incessante depuis le matin, qui a dégradé les zones de franchissement, obligeant les officiels de direction de course à arrêté les concurrents à la fin de leur 2ème tour.
L'équipe est restée cependant très motivée et, avec l'accord de tous les propriétaires, a organisé plusieurs journées de roulage/ entraînement, sur invitation, pour le plus grand plaisir des pilotes qui ont ainsi découvert de nouvelles zones aménagées.
Pour clôturer la saison, le groupe s'est déplacé à Châteauroux le 8 novembre pour applaudir le super show de Trial Indoor (VTT et Moto) avec la participation de concurrents de très haut niveau ; dont le multiple champion du monde de Trial Moto, l'espagnol Toni Bou, qui a aussi été titré au niveau mondial en VTT Trial avant de passer dans la discipline moto.
2025 sera une nouvelle histoire avec un 3ème trial inscrit dans le calendrier 2025 des championnats de Ligue Nouvelle Aquitaine ; cette compétition aura lieu le dimanche 8 juin.
Autre date à retenir samedi 25 octobre après midi ; concours de belote ouvert à toutes et tous, de 7 à 77 ans, amateurs de moto ou pas.
En attendant de vous retrouver sur ses manifestations, l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.
La Présidente - Marylène SABOTIER

Association d'animation artistique

Deux moments forts ont marqué l'activité de l'association en 2024.
Le dimanche 21 juillet, malgré un temps incertain, 12 marcheurs s'étaient donné rendez-vous à l'Etang des Bregères pour la traditionnelle « Journée Nature et Randonnée ». Après une matinée consacrée à la découverte, à l'envers, du sentier des Bregères, c'est 41 pique-niqueurs qui ont partagé un très bon moment de convivialité et de détente. 22 sont même restés pour le barbecue du soir.
Le vendredi 22 novembre, c'est le très attendu marché de Noël qui s'est déroulé salle Jacques Brel joliment décorée pour l'occasion. Vingt-quatre exposants dont onze de Val-d'Oire-et-Gartempe ont répondu présents pour cette 5ème édition. Nous les remercions pour leur participation et les félicitons d'avoir pu montrer ou faire découvrir leur savoir-faire et leurs dons artistiques.
En soirée la Chorale Locale a transporté les participants et les visiteurs dans l'ambiance de Noël en interprétant en autres des chants traditionnels. Merci aux choristes et à leur chef de choeur pour leur prestation agréablement saluée.
La réussite de cette manifestation, que ce soit lors de la préparation ou après, repose en grande partie sur l'implication de membres de l'association, de bénévoles, mais aussi des services municipaux.
Grand merci à tous ceux qui ont ainsi contribué à la réussite de ce moment.

La Présidente – Jacqueline HEBRAS



Chemins de Bussière-Poitevine pour la sauvegarde des chemins ruraux (CBP)

Pour cette première année d'existence, l'association C.B.P. a commencé à restaurer près de 2 km de chemins communaux avec le soutien de l'ASBP.
Ainsi le vieux chemin creux de Périaud, par exemple, est de nouveau empruntable après quelques après-midis mémorables à le nettoyer de son ancienne décharge sauvage, dans la boue et la bonne humeur.
Mais notre travail, n'aura pas été vain puisque le 23 mars ce sont près de 116 coureurs qui emprunteront ce chemin pour la première course nature des traditionnelles Foulées de Bussière-Poitevine. Le chemin du Limbeau et un autre à Fressonnet ont aussi été nettoyés pour cette occasion. Nous avons également ménagé un passage pour les marcheurs sur le chemin communal dit « ancienne route de Bellac à Poitiers » qui est en cours de reboisement spontané.
Ce chemin ainsi qu'un autre fraîchement dégagé au Cluzeau ont permis de proposer une agréable boucle de randonnée pour la journée festive organisée pour Octobre Rose.
L'association CBP a également organisé deux autres balades pour faire découvrir les chemins et son travail. En effet, le meilleur moyen de sauvegarder les chemins communaux est... d'y cheminer.
Pour 2025, nous souhaitons proposer un nouvel itinéraire le long de la Gartempe en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et rendre accessible une « boucle de la Câline ».

Le Président -Antoine GUITTENY



BE Créatif

Chaque année, nous essayons de développer nos activités et notre artisanat.
Dans le cadre de nos ateliers mensuels, nous avons fabriqué des sacs et des vêtements cousus, des roses et d'autres fleurs à partir de fil de fer et de coquilles Saint-Jacques, des petits paniers, des tableaux peints, des cartes pliées en boîtes et des tableaux en patchwork cousus, entre autres choses. Entre les ateliers planifiés, nous avons travaillé sur nos projets individuels ou dans des ateliers plus petits.
Chaque année aussi, nous essayons de faire quelque chose pour la communauté, quelle que soit la taille du projet. L'année dernière, nous avons fabriqué des sacs pour les dames représentant Bussière-Poitevine aux Ostentions du Dorat. Pendant l'été, on nous a demandé de participer à l'événement Octobre Rose. Nous avons donc obtenu des tissus pour confectionner des coussins en forme de cœur pour les patientes post-mastectomie afin de les aider à se sentir plus à l'aise.

Nous avons passé plusieurs jours à confectionner 36 coussins et nous avons eu le plaisir de pouvoir les présenter (un pour chacune de nos membres) à un représentant de la Ligue contre le cancer le 19 octobre.
Nous sommes déjà à la recherche du projet de l'année prochaine.
Nous sommes un groupe amical qui se réunit tous les jeudis à la salle Jacques Brel entre 10h30 et 16h et nos membres sont français, britanniques et néerlandais.
Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres.
La Présidente - Maggie BAXTER

Thiat étoilé

Chaque année en été, les spécialistes de l'astronomie accueillent le grand public pour une soirée d'observation du ciel, des étoiles filantes, des constellations, de la lune...En 2024, c'est le 6 août que THIAT ÉTOILÉ et son Président Nicolas COURTIOUX ont accueilli un public d'avance conquis par la venue du SpaceBus et de son équipe de bénévoles professionnels qui ont su faire découvrir l'astronomie de manière ludique et ont fait que la nuit des étoiles a commencé en plein jour grâce à une pléiade d'animations.
Rendez-vous est pris pour l'édition 2025.
Le Président
Nicolas COURTIOUX





A.S.B.P. Association Sportive Bussière à pied

L'Association Sportive Bussière à Pied est un club, comme son nom l'indique, de course à pied et de marche). Toutes personnes quel que que soit leur niveau sont les bienvenues. À l'ASBP il y a toujours quelqu'un pour courir ou marcher avec vous.
Chaque année, l'ASBP organise les Foulées de Bussière-Poitevine.
En 2024, nous avons accueilli plus de 300 coureurs, 200 marcheurs et 70 enfants. La course nature a été très appréciée des coureurs avec notamment un passage en bord de Gartempe entre le Moulin Berger et le Mas Vignan.
L'ASBP a également organisé en 2024 une sortie à l'Houmeau près de La Rochelle. 32 participants (coureurs et accompagnants) ont fait cette sortie placée sous le signe de la convivialité. Les coureurs du Club ont pu participer au Run des Pertuis, épreuve de 20km reliant le continent à l'Ile de Ré.
En 2025, une nouvelle sortie sera organisée, le lieu reste encore à définir.
En 2025, les Foulées, dont ce sera la 33ème édition, se dérouleront le 23 mars 2025 (Cf ; Affiche et programme en dernière page).
2025 verra l'apparition d'une nouveauté : le PPS (Parcours de Prévention Santé) qui remplace le certificat médical. Les coureurs qui souhaitent participer aux différentes courses devront réaliser le PPS sur le site internet suivant :
https://pps.athle.fr/.
Pour l'organisation de cette journée, les bénévoles sont les bienvenus pour assurer la sécurité des coureurs sur les routes, les ravitaillements course et marche, servir les repas, pour les courses enfants et tant d'autres choses...
Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.
Vous pouvez également venir applaudir et encourager les coureurs tout au long des parcours.
Rejoignez l'AS Bussière à Pied pour le sport, la santé, la convivialité et le partage.
Le Président
Aurélien VACHON

Comité de la Foire aux Producteurs Ovins



La 31ème Foire aux Béliers annuelle a eu lieu le samedi 20 juillet 2024 sur le parking de la salle polyvalente Jacques Brel.
Elle s'est tenue après beaucoup d'hésitation car le Département de la Haute-Vienne était concerné par la MHE, maladie hémorragique épizootique.
De nombreux sélectionneurs n'ont pas répondu présent eu égard aux contraintes sanitaires auxquelles ils étaient astreints : désinsectisation coûteuse pour chacun des animaux présentés. Les 12 sélectionneurs présents ont mis en vente 134 béliers. 55 ont trouvé acquéreurs, soit 40% des inscrits, ce qui est dans la moyenne habituelle.
Les nombreux bénévoles de Val-d'Oire-et-Gartempe ont rempli comme toujours leur mission dans la bonne humeur. C'est avec ce même enthousiasme que la foire de 2025 est programmée. Espérons que la FCO, fièvre catarrhale ovine, qui sévit actuellement en France ne nous contraindra pas à devoir l'annuler...

Pour le Comité de Foire
Jean-François MAISONNIER

Chorale Méli-Mélodie

Dirigée par son chef de chœur Philippe CARPENTIER, la chorale Méli-Mélodies a connu en 2024 un nouvel élan.
Ancien musicien professionnel, Philippe CARTENTIER à l'aide d'un clavier arrangeur accompagne en live les chansons issues du répertoire populaire français.
Les choristes ont ainsi pu montrer tout le travail accompli en célébrant Octobre Rose lors d'un après-midi très festif où le public a pu lui aussi chantonner les paroles projetées sur un mur ce qui a rendu ce moment encore plus immersif et interactif.
Liliane Baudoin et Philippe Carpentier accueillent volontiers au sein de Méli-Mélodies toute personne intéressée par une aventure musicale atypique. Les répétitions ont lieu tous les lundis après-midi salle Jacques Brel.

La Présidente
Liliane BAUDOIN

Comité des fêtes de Thiat

Cette année 2024 a démarré par le goûter des enfants le 3 janvier au bar de Thiat « La tête de taureau ».
Une petite collation, contes et lectures ont été l'occasion d'un moment sympathique.
Au mois d'avril, Edwige nous a proposé ses compétences pour la préparation d'un plat antillais, soirée dansante très réussie à la salle des fêtes.
En juillet la traditionnelle fête du 13 juillet fut également un moment de dégustation et convivialité très attendu avec spectacle, feu d'artifices et bal. Nous remercions la municipalité de Val-d'Oire-et-Gartempe d'avoir subventionné le feu d'artifice !
Toute l'équipe se propose de réitérer cette année encore d'autres animations afin de maintenir un lien social indispensable dans notre village.

Date à retenir pour 2025 : La Fête de l'été, le dimanche 13 juillet 2025

Le Président - Maxime ARRIAS



Le calendrier

de Val-d'Oire-et-Gartempe en 2025

JANVIER

Dimanche 12 (Bussière)
Goûter pour les enfants
l'A.P.E Les Petits Touts
Samedi18 (Bussière)
Loto
A.S.B.P (Association Sportive Bussière à pied)
Dimanche 26 (Bussière)
Loto - Les Echos des Chênes Courts

FÉVRIER

Samedi 15 (Bussière)
Loto - Comité des Fêtes de Saint Barbant
Dimanche 23 (Darnac)
Loto - Les Chênes d'Automne

MARS

Samedi 01 (Darnac)
Soirée Pièce de bœuf – Comité des Fêtes
Samedi 01 (Bussière)
Loto - Les Echos des Chênes Courts
Samedi 08 (Bussière)
Loto - APE Les Petits Touts
Dimanche 23 (Bussière)
Les 33ème Foulées de Bussière-Poitevine

AVRIL

Samedi 05 (Bussière)
Comité Départemental de Danse :
Stage + Bal
(Samedi 19 ou 26 (Saint Barbant)
Banquet ACCA Saint-Barbant

MAI

Samedi 01 (Darnac)
Kermesse - Les Chênes d'Automne
Dimanche 04 (Bussière)
Loto - Les Echos des Chênes Courts

JUIN

Dimanche 08 (Bussière)
Trial National et Mini Trial
Site de Chez Milange
Vendredi 13 (Bussière)
Gala de Danse – Club de Loisirs
Samedi 21 (Darnac)
Saint-Jean - Comité des Fêtes de Darnac
Dimanche 22 (Thiat)
Retrouvailles des Copains du Foot
Ass Sportive
Dimanche 29 (Bussière)
Fête de l'Ecole - APE Les Petits Touts

JUILLET

Dimanche 06 (Bussière)
Fête de l'été – Rainbow Arc-en-Ciel
Samedi 12 (Saint-Barbant)
Fête de l'Etang des Bregères- Feux d'artifice
Comité des Fêtes
Dimanche 13 (Thiat)
Fête de l'été – Comité des Fêtes
Samedi 19 (Bussière)
Foire aux béliers
Samedi 19 (Darnac)
Fête de l'été - Comité des Fêtes
Dimanche 20 (Bussière)
Journée Nature Environnement -
Association Animation Touristique

AOÛT

Samedi 02 - Dimanche 03 (Saint-Barbant)
Ball Trap - ACCA de Saint-Barbant)
Dimanche 17 (Thiat au stade)
Vide grenier - Marché artisanal
Association Sportive et Loisirs
Dimanche 31 (Bussière Aire de Loisirs)
Moules Frites et brocante
ACCA de Bussière

SEPTEMBRE

Samedi 06 (Bussière)
Loto - ACCA de Saint-Barbant
Dimanche 14 (Bussière)
Loto - (pêche) AAPPMA
Dimanche 21 (Bussière)
Course cycliste - ACLBP
Dimanche 28 (Darnac)
Loto - Chênes d'Automne

OCTOBRE

Samedi 04 (Bussière)
Octobre Rose – Club des Loisirs
Samedi 11 (Bussière)
Déjeuner dansant – AEBP
Dimanche 12 (Bussière)
Loto – AAPPMA (Pêche) Bussière
Dimanche 19 (Bussière)
Loto - ACCA Darnac
Samedi 25 (Bussière)
Concours Belotte - Moto Club
Vendredi 31 (Bussière)
Soirée Halloween – Club des Loisirs

NOVEMBRE

Samedi 01 (Bussière)
Loto – ASBP
Samedi 8 (Saint Barbant)
Moules-Frites – Comité des fêtes
Dimanche 16 (Bussière)
Vide ta chambre - APE Les Petits Touts
Vendredi 21 (Bussière)
Marché de Noël – Animation Touristique
Vendredi 21 (Thiat)
Soirée Beaujolais nouveau – Asso
Sportive
Samedi 29 (Darnac)
Soirée Bourguignon – Comité des Fêtes
Samedi 29 (Thiat)
Soirée fruits de mer - Asso Sportive

DÉCEMBRE

Samedi 13 (Bussière)
Choucroute – ACCA Bussière
Vendredi 19 (Bussière)
Fête de Noël - APE Les Petits Touts



Infos pratiques

Val-d'Oire-et-Gartempe

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle-Aquitaine) agrée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.
Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- **Piégeage** (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges.
- **Identification, formation et conseil** de gestion sur les plantes exotiques envahissantes.
- **Information et lutte** sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- **Frelon asiatique :** campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février Mars, inscription au secrétariat de la mairie.



FREDON
HAUTE-VIENNE

SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE
13 Rue Auguste Comte -CS 92092-
87070 LIMOGES
Siret : 412 109 670 00031
Code APE : 7120 B
Tel : 05.55.04.64.06
Mail : fdgdon87@gmail.com

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?
Pensez à l'ADIL 87 !

adil 87
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…
Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires…
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées…
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés …
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, …
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, lotissement…
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts…
- **Amélioration de l'habitat :** aides financières et fiscales, prêts, contrats…

Informations neutres et gratuites :

adil 87 **05 55 10 89 89**

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

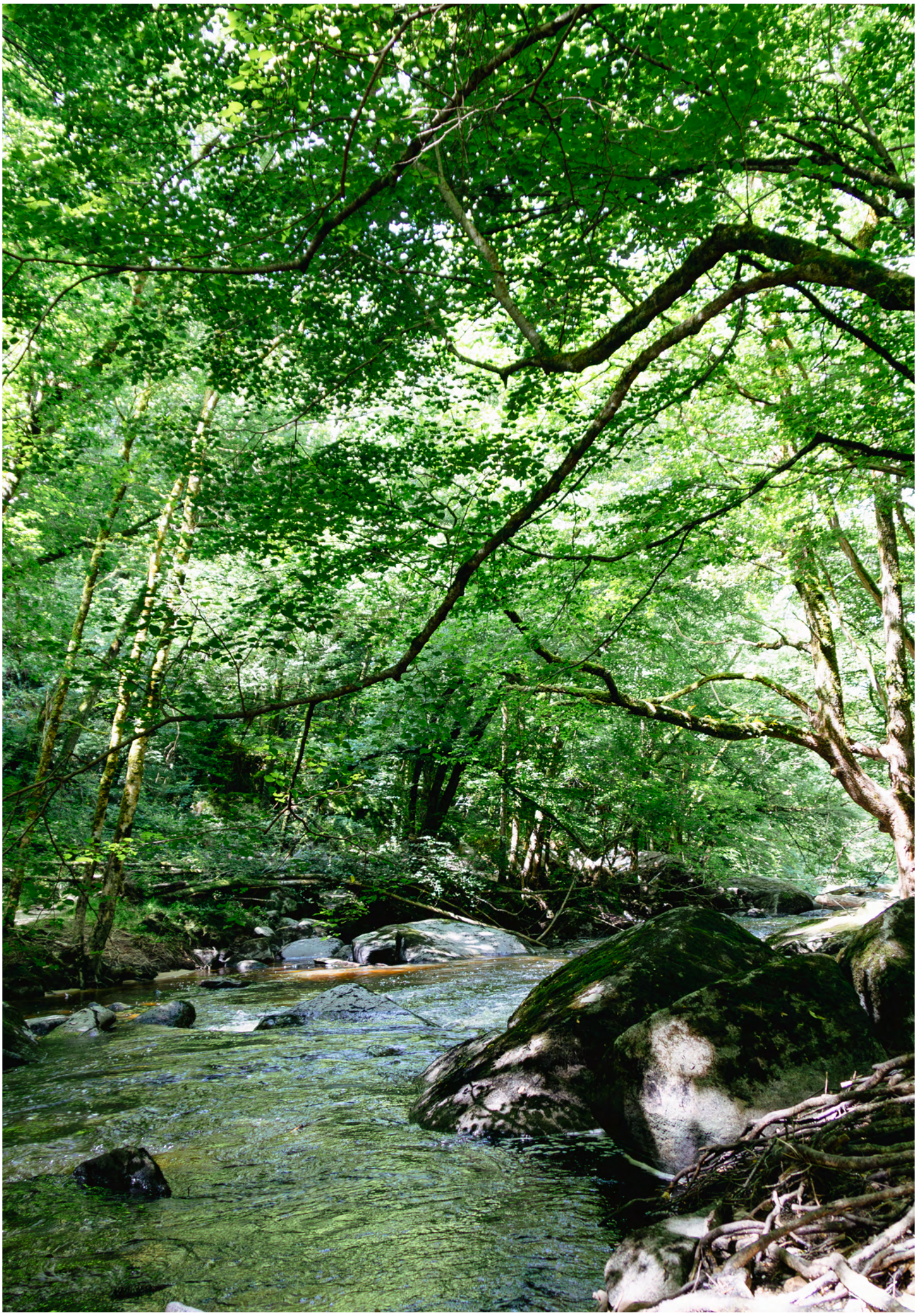



VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

Directeur de publication
André Dubois

Conception, rédaction
Daniel David

Commission relations publiques, bulletin municipal et site internet
Marie-Thérèse Malejac, Gaëlle Martin-Mignon, Christine Seguy, Daniel David, Bernard Desplombin, Alain Pailler

Mise en page
Agence La belle verte – Le Dorat (87)
www.agencelabelleverte.com

Impression
Imprimerie Atelier Graphique Limoges (87)